

**Actions, publics et effets
de dispositifs d'insertion sociale :
analyse de l'opération
« Pour une Participation Citoyenne »**

**Christine Dalla Valle
Donatienne Desmette
Georges Liénard
Ginette Herman**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. LES PRATIQUES D'INSERTION SOCIALE "POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE"	3
1.1. LOGIQUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	4
1.2. TYPOLOGIQUE DES ACTIVITÉS D'INSERTION SOCIALE	12
2. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE	19
2.1. LE CADRE D'ANALYSE : LES EFFETS VISÉS	19
2.2. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE	20
2.3. LE QUESTIONNAIRE ET LA PROCÉDURE DE RECUEIL DES DONNÉES	23
3. LES EFFETS MULTIDIMENSIONNELS DES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE	24
3.1. L'INSERTION SOCIALE	26
3.2. LE BIEN-ÊTRE	27
3.3. L'AUTONOMIE	28
3.4. LE RAPPORT A L'EMPLOI	29
3.5. L'INSERTION SOCIALE EST-ELLE UN VECTEUR D'INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE ?	31
4. LES PROCESSUS EXPLICATIFS : L'IDENTITÉ SOCIALE ET LE SOUTIEN SOCIAL	32
4.1. L'IDENTITÉ SOCIALE	33
4.2. LE SOUTIEN SOCIAL	37
4.3. EN CONCLUSION	41
CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE	47
ANNEXE	51
DÉJÀ PARUS	52

Les auteurs adressent leurs remerciements les plus sincères aux personnes qui ont participé à cette recherche, qu'ils soient répondants ou qu'ils soient responsables ou travailleurs sociaux des CPAS et des associations concernées par l'opération « Pour une participation citoyenne ». Merci également aux membres du comité d'accompagnement et notamment à Madame A. Renard et à Messieurs B. Horrenbeek et P. Brogniet pour leur intérêt et leur accompagnement tout au long de la recherche.

INTRODUCTION

Le champ de l'insertion socioprofessionnelle est soumis à des exigences fortes en termes d'insertion dans l'emploi de leurs usagers, notamment sous l'impulsion du traité de Lisbonne (1997). On peut se poser la question du bien-fondé de cette approche unicritérielle du processus d'insertion : limiter l'évaluation des dispositifs d'insertion à l'embauche induite néglige en effet le fait que le marché du travail est en déficit structurel d'emplois. En décembre 2003, la Région wallonne comptait 432.885 personnes hors du marché de l'emploi (qu'elles soient chômeurs complets indemnisés, chômeurs âgés, prépensionnés, etc) , pour 1.179.000 actifs occupés. En d'autres termes, 27% de la population wallonne en âge de travailler pouvait être considérée comme « excédentaire » en termes d'emploi à court terme (constituant ce que l'on appelle « le sous-emploi ou la réserve de main-d'œuvre »). Dès lors, dans ce contexte, limiter l'analyse et l'évaluation des effets des dispositifs d'insertion socio-professionnelle à la seule insertion professionnelle de leurs usagers fait fi des limites inhérentes au marché de l'emploi. En outre, cette approche unicritérielle néglige non seulement la multidimensionnalité du processus d'insertion également mais également la diversité des besoins du public concerné.

Notamment, parmi les personnes sans emploi, certaines présentent des besoins non seulement sur le plan de l'insertion professionnelle, mais également, et peut-être premièrement, sur le plan de l'insertion sociale. Dans la population wallonne, on observait en effet que, en 2003, 48% de la population vivait dans une situation socialement précaire, ces personnes étant soit isolées (33%) soit chef de famille monoparentale (15%)¹. La situation de précarité sociale est par ailleurs particulièrement marquée pour le public des CPAS, 72% des bénéficiaires du Revenu d'intégration (à l'époque Minimex) étant isolés (49%) ou chef de famille monoparentale (23%)².

Cette situation de précarité sociale, qui touche une part importante des personnes concernées par les dispositifs d'insertion, introduit la question du statut de l'insertion sociale dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. L'insertion sociale ne constitue-t-elle qu'une étape préalable à l'insertion dans l'emploi, ou, au contraire, est-elle une dimension de l'insertion à part entière, reconnue dans sa raison d'être propre, non subordonnée a priori à l'insertion professionnelle ? Certains CPAS de la Région wallonne se sont intégrés dans cette seconde perspective, en développant sous l'impulsion du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Thierry Detienne, l'Opération « Pour une participation citoyenne »³. Cette opération visait la mise en œuvre d'actions d'insertion sociale à destination des personnes les plus marginalisées. Dans le champ de l'insertion des personnes sans emploi, l'opération « Pour une Participation Citoyenne » occupe un statut particulier dans la mesure où elle ne vise pas prioritairement la mise à l'emploi des personnes mais plutôt la reconstruction du lien social. Dès la première année de mise en œuvre, l'opération « Pour une Participation Citoyenne » comptait vingt-cinq dispositifs répartis dans dix-huit CPAS de la Région wallonne.

¹ INS, portail web. http://statbel.fgov.be/home_fr.asp.

² Chiffres 2001.

³ L'opération du Ministre Th. Detienne a été précédée par une opération semblable, du Ministre W. Taminiaux.

Depuis lors, les actions visant spécifiquement l'insertion sociale ont été reconnues par le vote du décret sur l'insertion sociale, votée à l'unanimité par le Parlement wallon, le 9 juillet 2003 ⁴.

La présente recherche a contribué à ce décret, par l'analyse de l'opération « Pour une participation citoyenne », dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse aux deux questions suivantes : tout d'abord, quels sont les effets psychosociaux des dispositifs de ces dispositifs, sur le plan des facteurs favorisant l'insertion sociale ; ensuite, si la recherche met en évidence des effets significatifs liés à la participation à l'un des dispositifs concernés, à quoi ces effets sont-ils dus ?

Dans cette perspective, une recherche en deux volets a été développée sur le terrain. Le premier volet concerne les pratiques elles-mêmes : il s'agissait d'ordonner la « complexité du réel » en dégagant, de la diversité des vingt-cinq activités organisées sur le terrain, des dimensions significatives, susceptibles de mettre en évidence tant les caractéristiques communes à l'ensemble des activités que les différences entre celles-ci. Ces dimensions concernent des variables relatives au public-cible, aux objectifs particuliers visés, aux pratiques développées, aux modalités du partenariat local, etc. Pour recueillir ces données, nous avons mené des entretiens d'une part avec le responsable institutionnel (le secrétaire du CPAS, le responsable du service d'insertion, etc.) et d'autre part avec le responsable opérationnel (le formateur) de chacune des activités ; l'analyse des activités de « Participation citoyenne » est donc exhaustive. Sur cette base, une typologie des activités a été réalisée, à partir des variables qui permettent de différencier les activités.

Le deuxième volet de la recherche concerne les usagers des dispositifs de « Participation citoyenne ». En effet, il est important de dépasser l'étape de description et de catégorisation des pratiques pour appréhender les effets de celles-ci auprès des premiers concernés, à savoir les usagers. Cette démarche a été rarement effectuée alors même qu'elle est centrale lorsque l'on veut comprendre l'action de politiques d'insertion. Dans cette perspective, nous avons rencontré d'une part des bénéficiaires du CPAS qui participaient régulièrement aux activités de « Participation citoyenne » et d'autre part des personnes également bénéficiaires du CPAS mais qui ne participaient à aucune activité que ce soit, que ce soit de formation qualifiante, de resocialisation ou socioculturelle, organisée par le CPAS ou un autre opérateur. Dans les deux cas, l'échantillon est représentatif de la population visée par les activités de « Participation citoyenne ». Les effets potentiels de la participation à une activité de « Participation citoyenne » sont mis en évidence par la comparaison des réponses des uns (le groupe-cible d'usagers des activités) et des autres (le groupe-contrôle des non-usagers des activités).

⁴ Le décret vise explicitement la dimension sociale en tant que telle. Il n'exclut pas, que du contraire, les effets sur le plan de l'insertion professionnelle mais il fait de l'insertion sociale son objectif légitime. Les articles 2 et 3 du décret le montrent clairement :

Art. 2

Le présent décret vise à :

1° agréer les services s'adressant principalement aux personnes en situation d'exclusion et développant des actions collectives ou communautaires d'insertion sociale pouvant être :

a. soit préventives, c'est-à-dire susceptibles d'agir sur les causes de l'exclusion ;

b. soit curatives, c'est-à-dire susceptibles d'agir sur les conséquences de l'exclusion ;

2° reconnaître les structures ayant pour mission d'assurer la coordination et la mise en réseau des acteurs publics et privés impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion ;

3° subventionner les services et les structures visés aux points 1° et 2° dans les conditions fixées au chapitre V du présent décret.

Art. 3

Pour l'application du présent décret, est considérée comme personne en situation d'exclusion toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution et, en outre, pour ce qui concerne les services d'insertion sociale, qui n'est pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

Ce cahier du CERISIS constitue une synthèse des deux volets de la recherche et de ses principaux résultats⁵. Le premier chapitre est consacré à l'analyse exhaustive des activités, sur base des données recueillies auprès des opérateurs ; cette analyse consiste d'une part en la typologie de l'ensemble des activités de « Participation citoyenne » et d'autre part en une description succincte des dimensions communes et principales de ces activités.

Le deuxième chapitre concerne le dispositif de recherche mis en œuvre dans le volet de la recherche consacré à l'analyse des effets des dispositifs. Les critères de validité externe (la généralisabilité des données issues de l'échantillon à l'ensemble de la population-souche) et de validité interne (la similarité du groupe-cible et du groupe-contrôle) sont notamment abordés, ainsi que la méthodologie du recueil des données.

Le troisième chapitre fait quant à lui la synthèse des effets mis en évidence chez les usagers des dispositifs, en lien d'une part avec les objectifs des dispositifs et d'autre part avec la littérature scientifique relative à l'insertion multidimensionnelle ; l'importance de l'insertion sociale pour le développement personnel mais également professionnel y est en effet abordée.

Le quatrième chapitre présente deux processus psychosociaux susceptibles d'expliquer les effets observés. La question de l'identité sociale des individus sera tout d'abord au centre de l'analyse, la stigmatisation sociale étant un processus d'exclusion contre lequel les activités de « Participation citoyenne » veulent lutter. Ensuite, nous analyserons dans quelle mesure ces activités collectives agissent sur le soutien social dont peuvent bénéficier leurs usagers et par là-même sur leurs perspectives d'insertion multidimensionnelle.

1. LES PRATIQUES D'INSERTION SOCIALE « POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE »

Avant d'examiner si les dispositifs « Pour une participation citoyenne » présentent des effets psychosociaux significatifs sur les participants, il importe de construire une analyse des 25 dispositifs proposés par les 18 CPAS⁶ impliqués dans l'opération « Pour une Participation Citoyenne ». En effet, le lecteur le remarquera rapidement dans les pages qui suivent, ces dispositifs se caractérisent par de grandes diversités sur différents aspects. La première tient aux activités organisées : celles-ci se différencient par le contenu (ateliers théâtre, cours d'alphabétisation, activités de quartier, ...), par la fréquence des rencontres (de plusieurs fois par semaine jusqu'à des fréquences plus espacées), par la centration sur le groupe lui-même ou par l'objectif du groupe de produire une activité publique ou privée. La deuxième diversité est relative au public, composé d'enfants, de personnes âgées, de réfugiés politiques, de femmes au foyer, etc..., que ces groupes soient homogènes ou hétérogènes.

Face à de telles diversités, il est apparu indispensable de dégager les « lignes maîtresses » des pratiques. Cette démarche a été opérée en deux temps. La première propose une analyse tant des activités organisées que du public participant à l'opération « Pour une Participation Citoyenne ». La deuxième tente de vérifier si, au-delà des nombreuses diversités observées, les dispositifs se regroupent au travers de quelques

⁵ Les références des rapports intermédiaires rédigés dans le cadre de la recherche se trouvent dans la bibliographie finale.

⁶ La liste des CPAS et des dispositifs de l'opération PPC est détaillée en annexe.

axes communs et s'organisent en « types ». La question est importante car, dans l'affirmative, chacun de ces types risque d'induire des effets spécifiques.

L'analyse proposée dans ce chapitre se base sur les actions qui se sont déroulées en 2001 – 2002. Elle a été opérée au travers de l'utilisation de deux sources d'informations complémentaires. L'une est issue des rapports d'activités déposés par les 18 CPAS au ministère des Affaires sociales de la Région wallonne et l'autre, de 50 entretiens semi-ouverts, réalisés par nos soins, avec les responsables et les opérateurs des 25 dispositifs.

Les différentes dimensions à propos desquelles ces deux sources d'informations ont fourni un éclairage sont les suivantes :

- ▶ L'organisation des dispositifs (initiative, partenariat, moyens humains et financiers),
- ▶ Les dispositifs (les objectifs, les activités, la pédagogie, les effets supposés),
- ▶ La population (ses caractéristiques, son mode de recrutement)
- ▶ Les formateurs et les responsables (leurs qualifications, leurs rôles).

1.1. LOGIQUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

1.1.1. LES DISPOSITIFS : LES ACTIVITÉS ORGANISÉES

L'analyse des 25 dispositifs constituant l'action « Participation citoyenne » porte sur l'organisation des dispositifs et leurs pratiques. Quatre ensembles peuvent être dégagés de la grande diversité des activités observées :

- ▶ Les activités de type éducatif sont, de loin, les plus nombreuses (44%) ; elles visent prioritairement l'acquisition explicite de nouvelles compétences.
- ▶ Viennent ensuite des activités occupationnelles (24%) qui permettent aux usagers de sortir de leur isolement et de se rencontrer autour d'activités collectives.
- ▶ Certains dispositifs (20%) proposent des activités d'expression, au cours desquelles les usagers apprennent ou perfectionnent l'expression de leurs pensées, de leurs vécus.
- ▶ D'autres enfin (12%) offrent aux usagers la possibilité d'organiser eux-mêmes des activités ou de mettre en place des services pour un large public.

1.1.2. CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES FRÉQUENTANT LES DISPOSITIFS

Quel est le profil des personnes qui fréquentent les 25 dispositifs ? Les informations collectées portent sur quelques caractéristiques socio-démographiques dont disposaient les CPAS: le sexe, l'âge, la situation familiale et le statut professionnel. Les données portent sur les 470 personnes qui furent concernées en 2001 par les activités de l'opération 'Pour une participation citoyenne'⁷.

Le public qui fréquente ce type de dispositif est au trois quart féminin (73 %). Par contre, du point de vue de la structure des âges, toutes les catégories sont représentées.

Si on considère leur statut social, parmi ces personnes, seulement 8% ont un emploi (en ce compris les travailleurs par l'intermédiaire de l'article 60 de la loi organique sur les CPAS). Toutes les autres sont sans emploi. Parmi celles-ci, on trouve divers

⁷ Il est à noter que les informations statistiques dont nous disposons présentent quelques lacunes car certaines d'entre elles n'ont pas fait l'objet d'un recueil systématisé par les CPAS, étant donné la nature de l'activité organisée. Notamment, deux des dispositifs n'ont pu fournir l'information.

statuts : minimexés (38%), chômeurs (15%), personnes au foyer (10%), pensionnés (21%) et personnes handicapées (7%). Concernant leur rapport au marché de l'emploi, 54% d'entre elles sont considérées comme disponibles (minimexés et chômeurs de moins de 50 ans) et 38% comme non disponibles (femme au foyer, personne invalide ou en maladie, pensionné, minimexé et chômeur de plus de 50 ans).

Sur le plan de leur statut civil au sens de la composition du ménage, les statuts sont variés également mais renvoient majoritairement à une situation sans partenaire (56%). Dans ce cas, 36% vivent isolées et 20% forment une famille monoparentale. Pour les 44% restants, les situations incluent soit un partenaire (22% sont des couples avec enfants, 11% sont des couples sans enfant), soit une famille (11%).

Certaines de ces données suggèrent que, par rapport à la moyenne de la population, les personnes fréquentant les dispositifs sont, dans l'ensemble, depuis longtemps, dans une trajectoire de précarité marquée par des épreuves et/ou des inégalités sociales, culturelles et économiques. Ces personnes illustrent probablement la situation que vivent, en Wallonie, la majorité des groupes précarisés. En effet, les statistiques convergent pour indiquer que les individus les plus soumis aux risques les plus graves de pauvreté et de précarité (mesuré par le taux de risque de pauvreté⁸) étaient en 1999, en Wallonie, de 29% pour les ménages monoparentaux, de 28% pour les ménages d'une personne (à savoir une femme), de 26% pour les ménages d'une seule personne de plus de 65 ans et de 34% pour les chômeurs⁹ (Plan national inclusion, 2003, 29 et 26). On peut même faire l'hypothèse que le public concerné par l'opération « Pour une Participation Citoyenne » est soumis à des inégalités plus marquées que celles du public des services d'insertion socio-professionnelle des CPAS. En effet, ces opérations s'adressent surtout à la partie du public désigné souvent comme « non-réinsérable¹⁰ ».

Enfin ce processus de précarisation est prégnant. N'oublions pas que le nombre de personnes précarisées concernées est important. D'une part, en 2000, le nombre de minimexés était en Wallonie de 38.900, en 2001 de 34.850 et en 2002, de 33.095, ce qui représente 49% de l'ensemble des minimexés de Belgique¹¹. D'autre part, en Wallonie, le taux de risque de pauvreté des ménages est de 42% sur base du revenu primaire (càd avant transferts sociaux), de 27% sur base du revenu primaire augmenté des pensions de vieillesse et de survie et de 15% sur base du revenu total (c-à-d revenu primaire augmenté de tous les transferts sociaux)¹².

1.1.3. CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS

Pour décrire les dispositifs de « Participation citoyenne », on examinera comment leurs éléments structurels s'articulent aux caractéristiques de leurs publics. Ces éléments essentiels sont le fonctionnement de la structure organisationnelle, la

⁸ Ce taux se définit par le fait que le revenu calculé en équivalent adulte est inférieur à 60% du revenu médian de la population.

⁹ Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale. (2003). Plan national d'inclusion sociale 2003-2005. Indicateurs, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales, pp.29,26.

(www.socialassistance.fgov.be)

Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale. (2003). Plan national d'inclusion sociale 2003-2005, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales, Cellule Pauvreté. (www.socialassistance.fgov.be)

Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale. (2002). Plan national d'inclusion sociale 2001-2003, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales, Cellule Pauvreté. (www.socialassistance.fgov.be)

¹⁰ Lemaître S., Jacquemain M. (dir). (2003). Les politiques d'insertion des CPAS wallons, Volet qualitatif, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, pp.66-69. (<http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>)

¹¹ CESRW. (2003). Rapport sur la situation économique et sociale de la Wallonie 2002, Liège, CESRW, p.56.

¹² Service des Etudes et de la Statistique. (2003). Les chiffres-clés de la Wallonie, N°2, novembre, Région Wallonne, p.39.

pédagogie utilisée vis-à-vis des usagers ainsi que les compétences utilisées et les rôles sociaux que doivent assumer les formateurs et les responsables.

a. Fonctionnement de la structure organisationnelle porteuse des activités¹³

Pour atteindre les objectifs, pour s'adapter aux publics, pour mettre en œuvre sa pédagogie, un dispositif d'insertion est influencé par le type de structure organisationnelle et son mode de fonctionnement. L'analyse des organisations a abandonné depuis longtemps le postulat selon lequel il n'existe qu'un « seul bon chemin » pour construire un fonctionnement organisationnel répondant à des objectifs. Il est donc possible d'aboutir à des résultats similaires avec plusieurs formes organisationnelles notamment parce que, selon les conditions rencontrées et le type d'environnement, l'organisation doit trouver une structure pertinente. Pour que les personnes concernées s'approprient progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la vie quotidienne, l'adaptation de l'organisation et du dispositif au public concerné, le rassemblement et la coordination de ressources humaines et financières, la volonté et la mobilisation durables de l'organisation sont des éléments centraux.

Et de fait, c'est ce que l'on observe au sein des CPAS participant à l'action « Participation citoyenne ». En effet, selon des degrés divers, plusieurs processus organisationnels sont mis en œuvre en vue d'atteindre l'adaptation au public ainsi que la reconnaissance de la valeur du projet.

D'abord sur le plan relationnel, les projets s'inscrivent le plus souvent dans un ensemble articulé d'activités grâce aux liens de collaboration entre les formateurs et les divers responsables opérationnels. Le lien entre ceux-ci et les responsables institutionnels est le plus souvent coopératif et ces derniers sont proactifs et dynamiques dans la présentation et l'explicitation des actions « Participation citoyenne » auprès des décideurs finaux du CPAS.

Sur le plan de la gestion organisationnelle, la division des responsabilités est clairement établie entre les responsables CPAS et les responsables opérationnels des dispositifs. Dans le même temps, l'analyse des entretiens conduit à constater que les échanges et les discussions entre les divers intervenants dans les dispositifs de « Participation citoyenne » sont très ouverts et interactifs tandis que la responsabilité finale est clairement identifiée et reconnue au responsable institutionnel. Ce fonctionnement organisationnel permet de se centrer essentiellement sur les objectifs de l'activité concernée et sur l'accompagnement individuel et de groupe des personnes concernées.

Une autre dimension de l'organisation influençant la gestion des dispositifs concerne les relations entre les divers services des CPAS en vue de faire réussir l'opération « Pour une Participation Citoyenne ». Or l'analyse sociologique des

¹³ Le fonctionnement organisationnel ici analysé ne porte pas sur la totalité de la structure du CPAS mais essentiellement sur ce qui est mobilisé pour l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs 'Pour une Participation Citoyenne'. Pour un aperçu global sur les services d'insertion socioprofessionnelle des CPAS wallons, voir : Jacquemain, M. (2002). *Analyse de la Radioscopie des services d'insertion des CPAS de Wallonie, Enquête 2001*, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 57p. (<http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>)

Jacquemain, M. (2003). *Analyse de la Radioscopie des services d'insertion des CPAS de Wallonie, Enquête 2002*, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 62p. (<http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>)

Lemaître, S., & Jacquemain, M. (2003). *Les politiques d'insertion des CPAS wallons, Volet qualitatif*, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 81p. (<http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>)

organisations indique que, dans certaines organisations, les divers services ou sous-ensembles peuvent se protéger des demandes qui leur sont faites par les autres services ou les nouveaux projets, voire tendre à s'ignorer les uns par rapport aux autres¹⁴. Plusieurs conséquences en résultent souvent : des projets ne peuvent se réaliser faute de collaboration, des oppositions peuvent naître par rapport à la naissance ou au maintien des projets. Pour l'action « Participation citoyenne », l'existence de rapports constructifs entre les services et un partenariat entre services constituent des facteurs importants pour la réalisation des projets. C'est d'autant plus important que ceux-ci nécessitent une organisation complexe, des collaborations diversifiées et un investissement important pour le travail de terrain vu les objectifs à atteindre et les caractéristiques du public.

Dans les faits, qu'a-t-on pu observer ? Dans les actions analysées, d'une part, 56% des dispositifs de « Participation citoyenne » ont comme partenaires internes, les autres services du CPAS et d'autre part, tous les dispositifs ont des partenaires locaux (services et responsables communaux, associations de logement, associations de jeunes, enseignement, santé, aide à l'emploi, etc). L'examen de tous les dispositifs du point de vue du partenariat qu'il soit interne ou local, conduit aux observations suivantes. Dans quasi la moitié des dispositifs (48%) le partenaire met à la disposition des moyens matériels et/ou financiers pour la réalisation du projet et ce, de façon durable ou ponctuelle (partenariat instrumental). Pour 52% des dispositifs analysés, le partenaire prend une part active à la réalisation du projet et intervient de manière plus journalière (partenariat interactif¹⁵). En outre, les réunions de coordination et de gestion entre les partenaires internes et externes sont fréquentes et centrées sur les dispositifs. Ces divers éléments permettent aux initiatives des groupes concernés d'être entendues et d'obtenir, à tout le moins à terme, la reconnaissance institutionnelle et sociale à la fois de l'ensemble de l'organisation et des organes politiques.

Complémentairement, la connexion entre les caractéristiques du public et les activités proposées s'effectue grâce à un fonctionnement entre les services et les personnels du CPAS s'appuyant, en l'occurrence, sur des interactions allant du « bas vers le haut ». En effet, il est significatif de constater que 64% des dispositifs doivent leur origine aux idées proposées directement par des travailleurs sociaux appartenant aux services des CPAS ; 20% d'entre eux, aux demandes plus directes des usagers du CPAS reprises par les CPAS et 16% d'entre eux, aux suggestions et propositions d'un partenaire du CPAS. De plus, la volonté organisationnelle des CPAS de créer ou de maintenir des dispositifs intéressants pour les personnes dont nous avons décrit les principales caractéristiques semble renforcée lorsqu'elle est soutenue par le pouvoir régional dont le subsidie et la volonté politique exercent souvent un effet de levier ou de confirmation à l'égard de ce type d'activités. En effet, 20% des dispositifs ont été créés grâce aux subsides liés à l'opération « Pour une Participation Citoyenne » et 80% des dispositifs ont pu maintenir ou développer des activités existantes liées notamment à l'opération « Actions sociales et citoyenneté¹⁶ ».

¹⁴ Nizet, J., & Pichault, F. (2001). *Introduction à la théorie des organisations. Du « one best way » à la diversité organisationnelle*, Bruxelles, De Boeck Université.

¹⁵ Landry, C. (1994). « Emergence et développement du partenariat en Amérique du nord », in Landry C., Serre F., (sous la direction de), 1994, *Ecole et Entreprise. Vers quel partenariat ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 7-27.

Partenariat instrumental : le partenaire met à la disposition des moyens matériels et/ou financiers pour la réalisation du projet, il peut aussi intervenir de manière ponctuelle.

Partenariat interactif : le partenaire prend une part active à la réalisation du projet, il intervient de manière plus journalière.

Partenariat mixte : de manière variable, les deux formes de partenariat ont été mises en place.

¹⁶ 80% des dispositifs de « Participation citoyenne » sont dans la continuation d'activités existant précédemment et essentiellement le programme « Actions sociales et citoyenneté » du ministre W. Taminiaux

b. La pédagogie des dispositifs

Après avoir décrit le mode de fonctionnement organisationnel, l'analyse des dispositifs porte sur le processus pédagogique. Comment une pédagogie augmente-t-elle sa capacité à atteindre ses objectifs et les effets qu'elle vise ? Les articulations entre le contexte, les caractéristiques et les conditions de vie des publics ainsi que les pratiques de (re)motivation et de développement personnel et social des individus constituent des éléments importants de la démarche pédagogique. Si ces divers éléments sont intégrés dans une démarche progressive et coopérative, il devient possible de mettre en œuvre un processus pédagogique différencié et adapté au public ainsi qu'aux effets recherchés¹⁷.

Les données récoltées lors des entretiens permettent de constater que la pédagogie mise en œuvre tente d'abord de tenir compte de la variation des données du contexte et des caractéristiques culturelles et sociales des personnes. On peut faire l'hypothèse que c'est pour ces raisons que 64% des dispositifs ne visent ni en priorité, ni systématiquement, un objectif d'orientation ou de passerelle vers un autre dispositif de formation, vers le parcours d'insertion ou vers un emploi (utilisation de l'article 60). Cela ne veut pas dire, pour autant, que ces dispositifs n'ont en aucun cas facilité le passage vers un autre dispositif mais ce but ne fait pas partie intégrante du projet de départ du dispositif, contrairement aux autres dispositifs du parcours d'insertion. Néanmoins, 36% des dispositifs proposent plus systématiquement un prolongement, 24% d'entre eux orientent surtout vers une formation et 12% vers le parcours d'insertion ou un dispositif menant à un article 60. La même hypothèse peut rendre compte du fait que quasi la moitié des dispositifs (48%) s'organisent autour d'une activité unique ou centrée sur un thème commun (un atelier théâtre à partir du vécu des personnes ou d'un thème fédérateur), tandis que l'autre moitié (52%) des dispositifs se structurent autour de plusieurs activités diversifiées répondant à des demandes différenciées d'un même groupe.

Ensuite, la pédagogie tente d'une part d'intégrer les conséquences des caractéristiques et des épreuves spécifiques qui marquent le public (perte de confiance en soi, relatif isolement, rupture sociale, souvenirs des échecs) et d'autre part, de prendre en compte les contraintes quotidiennes des personnes : organisation du temps, prise en charge des déplacements, garde des enfants ou regroupement spécifique (femmes ou jeunes filles musulmanes), allers et venues des participants et arrivée de nouveaux. Des modes souples d'organisation pédagogique sont utilisés selon les objectifs poursuivis. Tantôt des dispositifs ont un début et une fin clairement identifiés dans le temps (pour 44% des dispositifs), tantôt des dispositifs se déroulent sur une période qui n'est pas prédéfinie (pour 56% des dispositifs). Les difficultés d'organisation de la pédagogie proviennent notamment de la présence ou de l'absence des personnes aux activités du dispositif, de la rotation des personnes dans le groupe, de la différenciation des niveaux de scolarité, des différents statuts administratifs des personnes.

Une autre dimension de cette pédagogie est l'attention individualisée aux personnes. Cela permet une souplesse dans les modes d'insertion dans le groupe puisque le groupe est utilisé comme moyen ou comme finalité pour atteindre les objectifs de développement personnel ou de resocialisation. La pratique pédagogique et psychosociale repose complémentarément sur une volonté permanente de connecter des activités entre elles pour que les personnes trouvent du sens aux activités réalisées. Les apprentissages s'effectuent par la médiation d'activités qui intègrent les personnes en un groupe « actif » notamment parce que la réalisation des activités nécessite de devoir

¹⁷ Solar, C. (2001). *Le groupe en formation des adultes, Bruxelles, De Boeck Université. Gillig J.-M. Ed.). (1999). Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives, Bruxelles, De Boeck Université. Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). Apprentissage et formation des adultes, Paris, Presses Universitaires de France.*

compter les uns sur les autres. Ces exigences réciproques prennent sens pour eux parce qu'elles sont essentielles pour réaliser les tâches permettant d'atteindre les objectifs sur lesquels le groupe et les personnes se sont « mobilisés » dans la plupart des dispositifs. Ce processus est favorisé par plusieurs éléments.

Certaines activités (présenter une pièce de théâtre, réaliser et diffuser une brochure de qualité artistique, organiser un événement festif pour le groupe ou pour la collectivité environnante, participer activement à une manifestation publique, réaménager des locaux, monter et tenir un service de proximité) ont parmi leurs objectifs une/des présentation(s) publiques et/ou une insertion publique dans la collectivité. Cette finalité essentielle induit plusieurs conséquences pédagogiques et sociales. Grâce à cet objectif qui mobilise les individus et les groupes, les apprentissages personnels et collectifs, les normes à respecter, les exigences adressées aux autres et les demandes des autres vis-à-vis de soi prennent un sens concret. Cette finalité motive les efforts et les apprentissages des compétences nécessaires à la réalisation du projet et des activités. Dans la plupart des dispositifs, la construction, la reconnaissance et la valorisation de soi et du groupe se construisent peu à peu à cause des échanges sociaux qui s'instaurent entre les personnes concernées, les formateurs et les responsables opérationnels. Ce processus permet également, malgré les difficultés sociales et culturelles à surmonter, une reconnaissance réciproque mais progressive entre l'entourage, la communauté environnante ainsi que la plupart des groupes et des individus concernés. Dans toutes ces activités, l'articulation entre le groupe et les personnes se marque par le souci permanent d'individualisation dans l'accueil des personnes, dans leur écoute, dans l'attention apportée à tenir compte de leur rythme et dans les exigences calculées qui leur sont demandées.

Vu le mode de fonctionnement des divers éléments cités ci-dessus, on comprend pourquoi les méthodes de travail utilisées par les formateurs sont principalement (pour 88% des dispositifs analysés) un « mode incitatif » visant à travailler à partir du vécu des personnes tout en les orientant vers des objectifs, des normes et des apprentissages qu'ils s'approprient progressivement. Cette méthode pédagogique s'articule avec les attitudes d'appropriation des personnes. Selon les formateurs et responsables, aucun des groupes concernés ne réagit comme exclusivement récepteur de l'action. Dans 56% des dispositifs, les personnes et le groupe acquièrent effectivement une posture d'acteur, c'est-à-dire qu'ils s'impliquent et orientent, au fur et à mesure de son déroulement, l'évolution du projet. D'ailleurs, dans 44% des dispositifs, les participants sont des acteurs à part entière, ils participent activement à la définition du programme d'activités avec le conseil ou l'approbation des formateurs.

Enfin, la pratique de l'évaluation interne du dispositif est un outil de formation à la fois pour les formateurs, les participants et les responsables. Cela permet d'introduire une culture de l'évaluation dans la gestion du fonctionnement des personnes, du groupe et des activités. Tous les dispositifs connaissent un processus d'évaluation : pour 60% d'entre eux, elle porte sur les aspects organisationnels et sur les participants eux-mêmes, dans 24% des dispositifs uniquement sur les aspects organisationnels et dans 16%, exclusivement sur l'évolution des participants. Cette procédure d'évaluation interne est effectuée dans un peu plus de la moitié des dispositifs (56%) à la fois par les responsables et les usagers, ce qui tend à indiquer une gestion participative et une culture d'autoévaluation ou d'évaluation réciproque. Dans 44% des dispositifs, l'évaluation est essentiellement effectuée par les responsables opérationnels et institutionnels¹⁸.

¹⁸ Le dépôt des projets annuels ainsi que les rapports d'activités annuels pour le ministère des Affaires sociales de la Région wallonne, au-delà de l'impératif administratif, contribue également à cette évaluation.

c. Les rôles, les qualifications des formateurs et des responsables

La mise en œuvre opérationnelle des objectifs visés par l'opération « Pour une Participation citoyenne » et des pratiques sensées les atteindre s'effectue notamment grâce aux qualités professionnelles et aux rôles que sont supposés remplir les responsables opérationnels, les formateurs et les responsables institutionnels. Pour appréhender ces éléments, nous examinerons d'une part comment les formateurs et les responsables ont acquis leurs qualifications, quelles sont leurs motivations principales et quelles sont les capacités primordiales qu'ils estiment nécessaires à l'exercice de leur mission.

Centrons-nous sur les responsables opérationnels et les formateurs. Pour la réalisation des activités, 56% des dispositifs s'appuient sur des « formateurs-enseignants » qui sont centrés sur la structuration des savoirs souvent par des méthodes incluant la prise en compte du vécu des personnes. 44% des dispositifs sont mis en œuvre par des « formateurs-animateurs » dont la tâche principale est l'animation, la gestion et la coordination des activités du groupe à partir des demandes du groupe et des propositions de l'animateur. Dans 68% des dispositifs, les formateurs estiment avoir acquis la qualification ad hoc par leurs études et les formations professionnelles complémentaires et dans 32% des dispositifs, d'abord par l'expérience de terrain. L'analyse des entretiens nuance cette distinction en faisant apparaître une liaison entre le savoir acquis aux études, les formations continues et l'expérience de terrain, étant entendu que le chemin inverse est également possible. Un accent certain est mis sur la professionnalisation des formateurs, renforcée par la subvention de l'opération « Participation citoyenne » par la Région wallonne. Dans 84% des dispositifs, le subside sert en priorité à fournir la somme nécessaire pour le paiement du salaire du professionnel. Le statut de ces formateurs est cependant diversifié car ce type d'activités et de processus n'est pas encore stabilisé dans tous les CPAS qui se sont engagés dans l'opération « Pour une Participation citoyenne ». Dans 40% des dispositifs, le formateur a été engagé pour le dispositif, son poste risque de disparaître lorsque le dispositif ne sera plus subsidié, tandis que pour les autres dispositifs (60%) les personnes sont soit exclusivement détachées du cadre CPAS, soit une équipe réunissant des personnes détachées et des personnes engagées spécifiquement sous des statuts divers.

L'analyse des entretiens indique que les formateurs sont conscients de la nécessité d'avoir une qualification de type polyvalent afin de pouvoir répondre à la multiplicité des demandes et besoins auxquels ils sont confrontés de la part des personnes participant aux dispositifs. En outre, cette analyse permet de constater que les formateurs motivent et légitiment leurs missions et leurs tâches grâce à un système de valeurs visant la promotion de la dignité de tout être humain. Cela justifie, souvent à leurs yeux, un surinvestissement en volume de temps et la prise en charge de questions plus larges que les tâches liées strictement aux activités du dispositif lui-même. Vu d'un point de vue plus analytique, on peut dire que pour être reconnus, acceptés et valorisés par les personnes fréquentant les dispositifs, les responsables opérationnels et les formateurs construisent leur légitimité auprès du public à la fois sur le plan technique par des façons de faire efficaces et adaptées, sur le plan social comme médiateur vis-à-vis des autres organisations ou autorités et sur le plan symbolique comme personne sur laquelle on peut compter, qui « nous » comprend et « nous » fait réussir des objectifs visibles.

De quelles capacités les formateurs et les responsables opérationnels estiment-ils avoir besoin? Ces capacités leur apparaissent nécessaires afin de mettre en œuvre les moyens, les opportunités et les interactions qui sont sensés être porteurs, pour les personnes concernées, des effets espérés des dispositifs. Sur base des entretiens, les qualifications et les capacités mises en œuvre par les responsables opérationnels peuvent être synthétisées comme suit.

1) Capacité de relation et de gestion des personnes concernées :

Cette capacité implique d'abord l'écoute et le décodage des demandes des personnes concernées, ensuite leur orientation en fonction de leurs demandes et du parcours qui leur est le plus adapté et enfin de un suivi social des demandes des participants.

2) Capacité de gestion du groupe des participants :

Cette capacité doit permettre de construire et de favoriser le fonctionnement dynamique du groupe : accueillir, écouter, aider, établir des liens, valoriser les uns et les autres, gérer les disputes et les conflits internes, arbitrer, fabriquer des compromis, fixer des objectifs de façon participative. Il s'agit également d'articuler diverses activités ainsi que divers groupes entre eux.

3) Capacité de gestion des relations à l'intérieur et entre les organisations :

Il s'agit de mettre en relation et de convaincre diverses organisations afin de rencontrer les demandes des participants et de monter des actions adaptées qui souvent exigent de prendre des initiatives dépassant les actions « ordinaires ».

4) Capacité de gestion de soi en tant que formateur ou responsable :

Selon les formateurs et les responsables, pour remplir leurs missions, une qualification professionnelle pointue en méthodologie et pédagogie différenciées est nécessaire afin de déboucher sur des réalisations qui sont reliées à la vie des participants et qui peuvent être montrées publiquement. Cela implique également la participation à des formations de perfectionnement, une capacité d'évaluation du dispositif, des participants, de son action propre ainsi que la capacité de se critiquer et d'effectuer les réorientations nécessaires. Enfin, par rapport aux participants, la capacité à s'imposer et à faire respecter des normes tout en adoptant la souplesse nécessaire est un atout essentiel pour obtenir leur adhésion.

d. Effets souhaités pour les participants, selon les responsables et formateurs

L'analyse réalisée jusqu'ici tend à indiquer que les effets visés des dispositifs auprès des participants seraient produits par deux articulations. Première articulation constituée entre d'une part, les conditions de vie des participants et d'autre part, leur prise en compte par la structure et la pédagogie du dispositif lui-même. Deuxième articulation formée entre d'une part, les divers éléments du dispositif lui-même (à savoir un objectif atteignable géré par une structure organisationnelle basée un partenariat interne fort et utilisant une pédagogie impliquante et différenciée) et d'autre part, leur mise en œuvre par des responsables et des formateurs polyvalents et motivés par des valeurs sociales de dignité.

Sur cette base, quels sont les effets des dispositifs que les responsables et les formateurs soulignent et espèrent pouvoir enclencher et atteindre, au moins partiellement, avec les participants? Trois effets sont recherchés avec et pour les participants : leur développement personnel, la reconstruction des liens sociaux par la reconnaissance réciproque et un rapport modifié aux normes du lien social de type « contractuel ».

1) Le développement personnel.

Il s'agit d'une part d'apprendre une meilleure autonomie dans la plupart des circonstances de la vie quotidienne et administrative ainsi que face aux épreuves de la

vie courante. Il s'agit d'autre part de progresser dans la gestion de soi (gestion des disputes, des conflits et déboucher sur des accords) vis-à-vis du groupe et de son entourage. Une meilleure confiance en soi devrait en résulter.

2) La reconstruction du lien social par la reconnaissance réciproque.

Il s'agit que les personnes et leur groupe acquièrent les compétences sociales et culturelles leur permettant de s'intégrer dans la population locale et d'y valoriser publiquement leurs potentialités mais il s'agit également qu'ils construisent un rapport coopératif avec les « autres » du groupe et de la population environnante. Grâce à cela, une diminution de l'isolement social est espérée.

3) La reconstruction du lien social par un rapport complexe aux normes sociales façonnant les relations aux autres.

Il s'agit dans la vie avec le groupe et l'entourage d'apprendre et de faire respecter la valeur d'un contrat moral entre les parties concernées. Vis-à-vis des diverses autorités (y compris le CPAS), il s'agit d'apprendre à distinguer et à gérer spécifiquement les relations de contrôle, de conseil, d'aide ou de dialogue.

1.2. TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS D'INSERTION SOCIALE

L'analyse des activités et de leur contexte réalisée au point précédent a permis la mise en évidence de différentes tendances, tant en ce qui concerne les caractéristiques des participants à l'opération « Pour une participation citoyenne » que les éléments liés à la structure organisationnelle. Toutefois, cette analyse a été opérée de manière séquentielle, chaque variable ayant été traitée isolément. Or, il se peut que si on prend en considération simultanément l'ensemble des variables étudiées, certains dispositifs se regroupent et donnent naissance à ce qu'on appelle des « types ». Ceux-ci permettent à la fois de dégager des ensembles de dispositifs qui présentent entre eux de points communs et de les différencier d'autres qui ne les possèdent pas. L'intérêt d'une telle démarche réside dans le fait qu'elle permet de réduire la complexité des informations auxquelles nous sommes confrontés et de construire une cohérence susceptible de dégager les logiques d'action des dispositifs. En d'autres mots, si les données l'autorisent, nous disposerons d'une typologie dans laquelle les opérateurs pourront puiser des informations relatives à la manière dont les différents types de dispositif se profilent.

Après analyses statistiques¹⁹ des informations récoltées, quatre variables contribuent à la construction de la typologie :

» Le public visé : selon que l'activité s'adresse soit à un public spécifique (enfants, personnes handicapées, personnes âgées, des réfugiés politiques,..), soit à un public mixte (public intergénérationnel, ...).

» L'objectif du dispositif : soit qu'il vise avant tout la réinsertion sociale et la restructuration de la personne d'après les normes sociales (resocialisation des personnes), soit qu'il vise plus directement à développer les potentialités du participant par le moyen, notamment, de ses interactions avec les autres membres du groupe et sa contribution à la réussite des activités du groupe (développement de la personne).

» Le mode de 'recrutement' du public, c'est-à-dire le type de démarches effectuées pour que des personnes acceptent de participer aux dispositifs. On peut distinguer trois procédures : une approche uniquement informative par bouche à oreille, tracts, affiches présentes au CPAS ou ailleurs ; une approche par contact personnalisé de

¹⁹ Analyse de correspondances multiples et analyse en cluster (méthode Ward)

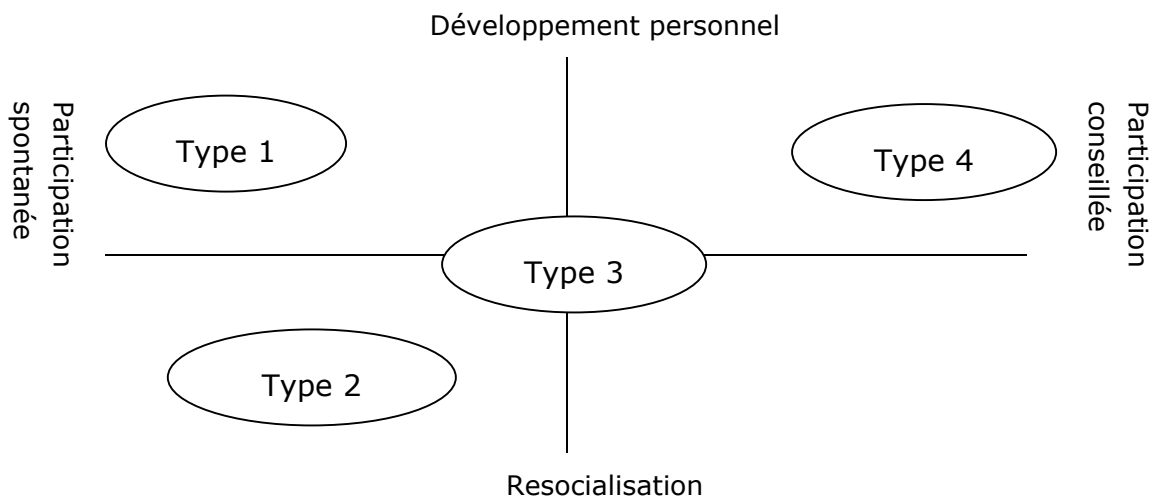
type entretien ou convocation écrite de personnes sélectionnées et concernées et enfin une approche mixte qui combine selon des modalités diverses les deux modes décrits précédemment.

► Le nombre d'habitants de la commune dont fait partie le CPAS organisateur de l'activité.

Ceci signifie que seules ces variables permettent de contraster différents types. Mais, malgré leur nombre peu élevé, elles couvrent en fait l'ensemble des niveaux pertinents dans l'analyse d'une organisation²⁰ : le micro, au travers des caractéristiques du public et les objectifs du dispositif ; le méso, au travers du mode de recrutement; et le macro au travers de la taille de la commune.

Sur base de ces quatre variables, il apparaît que les dispositifs se différencient en quatre types majeurs. Appuyée sur une justification statistique et pédagogique²¹, une représentation graphique des types (Figure 1) permet de les situer sur deux axes importants, à savoir d'une part l'objectif prioritaire des activités (l'axe horizontal, dont les deux pôles sont le développement personnel ou la resocialisation), et d'autre part la modalité de recrutement du public (l'axe vertical dont les deux pôles sont la participation spontanée aux dispositifs ou la participation conseillée).

FIGURE 1. REPRÉSENTATION SCHÉMATISÉE DES DIFFÉRENTS TYPES DE DISPOSITIF EN FONCTION DU MODE DE RECRUTEMENT (AXE HORIZONTAL) ET DE L'OBJECTIF PRIORITAIRE DES ACTIVITÉS (AXE VERTICAL)



En d'autres termes, l'analyse montre que les dispositifs se regroupent en 4 groupes pouvant être décrit de la manière suivante :

► le type 1 rassemble les dispositifs qui ont fait un large appel à la participation et qui ont, comme objectif prioritaire, le développement des potentialités de la personne ;

► le type 2 a également lancé un large appel à participation mais ici, l'objectif des dispositifs se centre essentiellement sur la resocialisation ;

► le type 3 porte tant sur des modes de recrutement que sur des objectifs mixtes ;

²⁰ Boudier, A., Cadet, J-P., & Demazière, D. (1994). *Evaluer les effets des dispositifs d'insertion pour les jeunes et les chômeurs de longue durée*, Céreq, documents de synthèse numéro 98/septembre 1994.

²¹ Ce choix est justifié d'une part statistiquement car les variables « objectif des activités et modalité de recrutement » structurent la première dimension de l'analyse des correspondances multiples ainsi que d'autre part sur le plan pédagogique car ces deux variables constituent celles sur lesquelles les CPAS, les responsables et les formateurs peuvent effectivement agir dans les dispositifs.

► le type 4 se caractérise par une participation qui a été conseillée aux personnes et par des objectifs centrés sur le développement personnel.

Les différents types étant définis, la question qui se pose concerne la manière dont les 25 dispositifs se répartissent en leur sein et la mise en évidence des caractéristiques qui en sont les plus significatives. Les quatre types sont donc décrits ci-après de façon comparative. Cette comparaison s’effectue à partir d’une part des variables significatives qui ont permis de construire la typologie et d’autre part des informations descriptives concernant les caractéristiques des activités et du public de chacun des types. Cette approche comparative aide à la compréhension plus structurée des pratiques et des publics concernés.

Type 1 : Public spécifique recherchant le développement de la personne

Les dispositifs, au nombre de six, qui constituent le premier type, s’adressent toutes à un **public particulier et homogène**, c’est-à-dire à des groupes spécifiques : des personnes âgées ou des enfants ou encore des personnes légèrement handicapées. Ce type se définit par une participation spontanée aux activités, corrélée au fait qu’il n’y a pas de sélection préalable à l’entrée dans le dispositif. Il est également caractérisé par le fait que la plupart des dispositifs reposent sur un objectif centré sur le développement personnel orienté sur un contenu tel que l’apprentissage du français, l’intensification de la communication et des liens sociaux par des jeux éducatifs par l’intermédiaire d’une ludothèque. Cependant l’objectif de développement personnel comporte un aspect multidimensionnel : connaissance de l’autre, approche des parents par les enfants afin de susciter des interactions entre parents, enfants, voisins, lieux de vie et écoles.

Pour atteindre l’objectif de développement personnel, les moyens utilisés sont diversifiés ; ils tiennent compte de l’état de départ des personnes, utilisent ou créent des opportunités pour progresser tout en respectant la préoccupation centrale qui rassemble fonctionnellement le groupe (comme par exemple l’apprentissage du français). La pédagogie essaie de construire un cheminement en créant des situations qui incitent la personne à passer d’une logique « réceptrice » ou d’apprentissage à une logique dynamique qui développe son autonomie et ses capacités.

Les responsables opérationnels et institutionnels perçoivent les caractéristiques du public ainsi que leurs demandes et leurs difficultés. Cette attitude permet l’adaptation continue du dispositif. La plupart de ces dispositifs ont une existence antérieure à l’opération ‘Pour une participation citoyenne’ et la mise en œuvre du projet est réalisée par le CPAS lui-même. Le tableau 1 précise les dispositifs qui sont concernés et en synthétise quelques éléments.

TABLEAU 1. LES DISPOSITIFS DU TYPE 1

Type 1 : public spécifique recherchant le développement personnel (n=6)		Facteurs de différenciation des dispositifs			
Nom du dispositif (attribué par le CPAS)	nom du CPAS	Type de public	Mode d’accroche	Objectif premier	Nombre d’habitants par commune
Activités du mercredi	La Louvière	<i>particulier</i>	<i>mixte</i>	développement personnel	- 20 000
Cours d’alpha	Blégny	particulier	informatif	développement personnel	- 20 000
Ferme de Vezon	Tournai	particulier	informatif	développement personnel	plus de 40 000
Ludothèque	Frameries	particulier	informatif	développement personnel	20 000-40 000
Atelier cuisine intergénérat.	Braine-le-Comte	particulier	informatif	resocialisation	- 20 000
Restaurant social	Chapelle-lez-Herlaimont	particulier	informatif	resocialisation	- 20 000

Quelles sont les caractéristiques du public fréquentant les dispositifs de ce type ?

► Statut social. Comparativement aux autres types, le public est composé de plus de pensionnés (52%) et comporte relativement plus de personnes handicapées légères (17%) et de personnes ayant un emploi (13%) tandis que les minimexés, chômeurs et personnes au foyer (17%) sont les moins nombreux par rapport aux trois autres types (n=94).

► Marché de l'emploi. Les personnes de ce type sont comparativement de loin les plus nombreuses à être considérées comme non disponibles (76%), pour 12% considérées comme disponibles tandis que 12% d'entre elles ont un emploi (surtout via l'article 60) (n=94).

► Composition familiale. Concernant leur statut civil et leur type d'environnement familial, 62% des personnes sont des isolés ou des familles monoparentales tandis que 35% sont des couples avec enfants ou vivent en famille (n=131).

► Structure des âges. Ce type se caractérise par le fait qu'il comporte proportionnellement aux autres, à la fois le plus de personnes de plus de 61 ans (34%) et davantage de personnes de moins de 25 ans (32%) (n=145).

Type 2 : Publics diversifiés recherchant la communauté

Cinq dispositifs font partie du type 2. Ils s'adressent à *un public diversifié et large*, sont ouverts à tout le monde. En d'autres termes, contrairement aux dispositifs des autres types, la participation aux activités n'est pas conditionnée par un statut particulier (âge, sans emploi, etc.) mais par le fait d'habiter un espace déterminé, lieu des activités.

L'objectif unanimement poursuivi par les dispositifs est la resocialisation des habitants (on trouve par exemple un atelier cuisine, des activités d'animation envers des personnes résidents dans un camping, une maison de la citoyenneté, etc.). Le mode de recrutement consiste en une invitation à tous même si quelquefois on incite également une personne particulière à prendre part à telle activité. La plupart des activités ne sont pas délimitées dans une durée fixée à l'avance puisqu'elles visent à partir d'un groupe « investi » à accrocher et à faire participer le plus grand nombre possible de personnes du lieu concerné. Ce type de pratiques se distingue également par la nature du « maître d'œuvre », qui est plus fréquemment (que dans les autres dispositifs) le partenaire principal du CPAS que le CPAS lui-même. Dans tous les cas, les dispositifs du type 2 sont antérieurs à l'opération 'Pour une participation citoyenne'. Le tableau 2 présente quelques données relatives aux dispositifs inclus dans ce type.

TABLEAU 2 : LES DISPOSITIFS DU TYPE 2

Type 2 : publics diversifiés recherchant communauté (n= 5)		Facteurs de différenciation des dispositifs			
Nom du dispositif (attribué par le CPAS)	Nom du CPAS	Type de public	Mode d'accroche	Objectif premier	Nombre d'habitants par commune
Groupe de quartier 'ma cité'	Chaufontaine	<i>tout public</i>	mixte	<i>resocialisation</i>	20 000-40 000
Théâtre intergénérationnel	Tournai	tout public	mixte	resocialisation	plus de 40 000
Atelier cuisine	Blégny	tout public	informatif	resocialisation	- 20 000
Activités sur le quartier	Hotton	tout public	informatif	resocialisation	- 20 000
Maison citoyenneté	Liège	tout public	informatif	resocialisation	plus de 40 000

Quelles sont les caractéristiques du public fréquentant les dispositifs de ce type ?

‣ Statut social. Comparativement aux autres types, le public est composé de façon plus diversifiée et équilibrée entre les divers statuts sociaux : les minimexés (26%), chômeurs (16%) et personnes au foyer (16%) constituent ainsi 56% de cette population, tandis qu'il y a 29% de pensionnés et 10% de personnes ayant un emploi (n=73).

‣ Marché de l'emploi. Les personnes de ce type se répartissent plus que les autres types de façon équilibrée : 48% sont considérées comme non disponibles sur le marché de l'emploi, 42% comme disponibles tandis que 10% d'entre elles ont un emploi (surtout via l'article 60) (n=73).

‣ Composition familiale. 36% des personnes sont des isolés et des familles monoparentales tandis que 48% sont des couples avec enfants ou vivent en famille, enfin 17% vivent en couple sans enfant (n=88).

‣ Structure des âges. Ce type se caractérise par le fait qu'il comporte, comparativement aux autres types, davantage de personnes entre moins de 18 ans et 25 ans (30%), tandis que les autres espaces d'âge se distribuent de façon diversifiée et équilibrée, à savoir 27% entre 26 et 40 ans, 26% entre 41 et 60 ans et 17% de personnes de 61 ans et plus (n=111).

Type 3 : Sans emploi, participation délibérée

Le troisième type de pratiques, le plus important en taille (8 dispositifs), s'adresse à un public de **personnes 'sans emploi'**, c'est-à-dire des personnes au minimex, des personnes au foyer, etc.

Ici, les dispositifs comportent, à part égale, des activités dont l'objectif est soit la resocialisation, soit le développement personnel. Ce qui caractérise peut-être le plus les pratiques de ce type est l'implication forte et immédiate des participants dans l'élaboration et la gestion des différents projets (production d'une pièce de théâtre qui sera montrée en plusieurs endroits, création d'un service destiné à la communauté environnante). Au niveau de l'invitation adressée aux participants potentiels, pour quelques dispositifs elle est libre, pour la plupart, elle est vivement souhaitée sans aller jusqu'à l'injonction. Le tableau 3 présente quelques données relatives aux dispositifs inclus dans ce type.

TABLEAU 3. LES DISPOSITIFS DU TYPE 3

Type 3 : sans emploi, participation délibérée (n=8)		Facteurs de différenciation des dispositifs			
Nom du dispositif (attribué par le CPAS)	nom du CPAS	Type de public	Mode d'accroche	Objectif premier	Nombre d'habitants par commune
Atelier théâtre 'cents soucis	Soignies	sans emploi	informatif	développement personnel	20 000-40 000
Atelier théâtre 'produit brut'	La Louvière	sans emploi	mixte	développement personnel	plus de 40 000
Groupe les blés	Soignies	sans emploi	mixte	développement personnel	20 000-40 000
Groupe de théâtre	Chaufontaine	sans emploi	mixte	développement personnel	20 000-40 000
Chalet-boutique	Farciennes	sans emploi	mixte	resocialisation	- 20 000
Groupe sport et culture	Fleurus	sans emploi	informatif	resocialisation	20 000-40 000
Les solidaires	Châtelet	sans emploi	mixte	resocialisation	20 000-40 000
Solidatrix	Flémalle	sans emploi	mixte	resocialisation	20 000-40 000

Quelles sont les caractéristiques du public fréquentant les dispositifs de ce type ?

‣ Statut social. Comparativement aux autres types, sur le plan du statut social, le public est composé de plus de minimexés (56%), de chômeurs (16%) et de personnes au foyer (9%), les personnes ayant un emploi ne sont que 7%, les pensionnés, 4% et les handicapés (8%) (n=91).

‣ Marché de l'emploi. Ici les personnes sont avec celles du type 4, de loin les plus nombreuses à être considérées comme disponibles et ce, pour 73% d'entre elles, alors que 21% sont considérées comme non-disponibles et que 7% d'entre elles ont un emploi (surtout via l'article 60) (n=91).

‣ Composition familiale. Comparativement aux autres types, les personnes sont plus souvent isolées (38%) et les familles monoparentales (34%) soit 72% au total sont majoritaires tandis que 18% sont des couples avec enfants (17%) ou vivent en famille (1%), (n=92).

‣ Structure des âges. Ce type se caractérise, comme le type 4, par le fait qu'il comporte proportionnellement aux autres, le plus de personnes entre 26 et 60 ans, soit 83% et le moins de personnes ayant plus de 61 ans (7%) et de moins de 26 ans (16%), (n=90).

Type 4: Dynamique personnelle

Le dernier type de pratiques, concernant 6 activités, s'adresse, comme le type 3, à un public de **personnes 'sans emploi'** mais ici, ces personnes sont officiellement **convoquées** par l'assistant social du CPAS pour participer au dispositif.

Les objectifs poursuivis relèvent quasi tous du développement personnel. Une caractéristique complémentaire distingue également ce type de pratiques des autres : la majorité des dispositifs sont partiellement ou totalement nouveaux. La participation est essentiellement de type fermé (le dispositif couvre une période limitée). Signalons également que pour certains de ses dispositifs, une association Chapitre XII regroupant plusieurs CPAS est l'acteur principal. Le tableau 4 présente quelques données relatives aux dispositifs inclus dans ce type.

TABLEAU 4. LES DISPOSITIFS DU TYPE 4

Type 4 : sans emploi et participation incitée activement (n=6)		Facteurs de différenciation des dispositifs			
nom du dispositif (attribué par le CPAS)	nom du CPAS	Type de public	Mode d'accroche	Objectif premier	Nombre d'habitants par commune
Atelier écriture	Braine-le-Comte	sans emploi	convocation	développement personnel	- 20 000
Groupe de resocialisation	Chapelle-lez-Herlaimont	sans emploi	convocation	développement personnel	- 20 000
Groupe de resocialisation	Chapitre XII PWFV	sans emploi	convocation	développement personnel	plus de 40 000
Espace d'expression	Havelange	sans emploi	convocation	développement personnel	- 20 000
Groupe d'expression	Chapitre XII DEFITS	sans emploi	convocation	développement personnel	- 20 000
Groupe de resocialisation	Ecaussinnes	sans emploi	convocation	resocialisation	- 20 000

Quelles sont les caractéristiques du public fréquentant les dispositifs de ce type ?

‣ Statut social. Comparativement aux autres types, le public est composé, plus que tous les autres types, de minimexés (60%), chômeurs (24%) et personnes au foyer (9%) soit 93% au total, les personnes ayant un emploi ne sont que 5%, les pensionnés, 1% et les handicapés, 1% ; (n=100).

‣ Marché de l'emploi. Ces personnes sont, avec celles de du type 3, de loin les plus nombreuses à être considérées comme disponibles et ce, pour 84% d'entre elles, alors que seulement 11% d'entre elles sont considérées comme non-disponibles et que 5% ont un emploi (surtout via l'article 60), (n=100).

‣ Composition familiale. Ce type est composé de 54% de personnes isolées (pour 30%) et de familles monoparentales (pour 24%) tandis que 31% sont des couples avec enfants (29%) ou vivent en famille (2%), (n=114).

‣ Structure des âges. Ce type (avec d'ailleurs le type 3) se caractérise par le fait qu'il comporte proportionnellement aux autres, le plus de personnes entre 26 et 60 ans, soit 84% tandis qu'aucune personne n'a plus de 61 ans et que seulement 16% des personnes ont moins de 26 ans, (n=111).

*

*

*

Par la construction de cette typologie, nous pensons avoir montré que pour tenter de répondre aux situations que vivent des individus soumis à des inégalités les marquant profondément, les dispositifs mis en place se construisent en intégrant dans leur pédagogie les caractéristiques de ces publics et mettent en oeuvre une pédagogie centrée sur l'individu dans le groupe. En outre, le groupe est lui-même un outil de formation. Les activités tentent aussi d'articuler projet individuel et projet de groupe. Enfin le fonctionnement de l'organisation, son mode recrutement des usagers, la motivation des formateurs et des responsables ainsi que leurs qualifications sont des éléments essentiels des dispositifs.

Ayant ainsi analysé selon des critères sociaux, organisationnels, culturels et pédagogiques, la configuration des diverses activités de l'opération « Pour une Participation Citoyenne », il devient possible d'examiner si la participation à ces activités produit des effets sur les usagers.

Comment faire ? Quels sont les effets à analyser ? Et quels sont les processus psychosociaux sur lesquels on peut agir pour produire ces effets ? Telles sont les questions que nous allons maintenant traiter.

2. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE

S'articulant sur l'analyse des dispositifs, le deuxième volet de la recherche est consacré aux bénéficiaires et vise à comprendre les effets de la participation à un dispositif d'insertion sociale sur les aspects qui permettent aux individus de s'affirmer dans leur dimension de « citoyen actif ». L'opération « Pour une Participation citoyenne » spécifie que la participation doit permettre, entre autres, de rompre l'isolement, d'améliorer le bien-être dans une logique de resocialisation et de participation à la vie sociale locale pour reprendre confiance en soi, réaliser des projets personnels et/ou collectifs et valoriser des capacités ou des talents personnels. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence des « indices de resocialisation et de développement personnel ». Ceci constituera l'objet du chapitre 3.

Il importe également de comprendre les processus psychosociaux qui, tant sur le plan des individus que sur celui des pratiques, ont permis l'émergence de ces indices ; le lien avec les activités, abordées par le biais de la typologie des dispositifs d'insertion sociale des CPAS (cf. chapitre précédent), prend ici tout son sens. Nous traiterons ce point dans le chapitre 4.

Mais avant d'aborder ces deux aspects, il importe d'une part de construire un *cadre d'analyse* qui intègre les objectifs visés par les dispositifs et d'autre part de mettre en place un *dispositif de recherche* qui permette la mise en évidence du changement. Ceci constitue l'objet du présent chapitre.

2.1. CADRE D'ANALYSE : LES EFFETS VISÉS

Les objectifs poursuivis par les activités d'insertion sociale, tels que définis par l'opération « Pour une Participation citoyenne », étant la redynamisation des publics-cibles sur le plan social et personnel, les dimensions d'insertion sociale et de développement personnel seront au centre de notre attention. En outre, bien que les dispositifs concernés ne visent pas directement l'emploi, nous tiendrons aussi compte dans notre analyse des rapports que les personnes entretiennent avec la sphère de l'emploi. En effet, le contexte sociopolitique actuel relie de manière étroite, pour la population active, le droit aux allocations sociales à une volonté d'insertion professionnelle ; la refonte du « Minimex » en « Revenu d'intégration » en est l'application au niveau des CPAS. Par ailleurs, différentes recherches montrent que les personnes sans emploi se comparent aux travailleurs, cette comparaison s'effectuant en défaveur de leur propre groupe d'appartenance et partant, d'eux-mêmes²². Or, cette identité négative, liée au non-emploi, est vécue comme une menace par les individus, qui en seront affectés dans leurs possibilités de développement personnel²³. Dès lors, l'approche de l'insertion développée dans ce travail sera multidimensionnelle, et mettra l'action des dispositifs en perspective non seulement avec les dimensions sociale et personnelle de l'insertion, mais également professionnelle.

²² Herman, G., & van Ypersele, D. (1998). *L'identité sociale des chômeurs: Une analyse psychosociale*. Les Cahiers du Cerisis, 98/10.

Jaminon C., & van Ypersele, D. (2001). *Parcours d'insertion et trajectoires individuelles*. In G.Liénard (Ed.) « Insertion : enjeu pour l'analyse, défi pour l'action ». Liège, Mardaga.

²³ Herman, G., Desmette, D., & Bourguignon, D. (2003). *Stigmatisation sociale et chômage*. In N. Delobbe, G. Karnas, et C. Vandenberghe (Eds.). *Développement des compétences, investissement professionnel et bien-être des personnes (Vol. 1. Evaluation et développement des compétences au travail, pp. 107-114)*. Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses Universitaires de Louvain. 2002.

Cela étant, comment appréhender les changements sur ces dimensions, alors que l'on sait que, d'une part, les individus vivent une situation de précarité forte et que, d'autre part, les dispositifs d'insertion sociale ne peuvent agir directement sur les conditions objectives de vie de chacun d'entre eux ? Par ailleurs, plus que d'appréhender les situations individuelles dans leur diversité, nous souhaitons dégager des processus communs, éventuellement généralisables à d'autres populations et d'autres contextes. Enfin, on sait que la manière dont les personnes se représentent leurs conditions de vie influence davantage leurs conduites que ces mêmes conditions définies objectivement²⁴. Par exemple, même si une personne minimexée a développé quantitativement peu de contacts avec son entourage (« indice objectif ») mais qu'elle a pourtant le sentiment que ces quelques relations sont riches en qualité (« indice subjectif »), ce dernier indice est un meilleur prédicteur du bien-être que le premier.

Dès lors, nous avons développé une approche qui porte non pas sur des « indices objectifs » de resocialisation mais sur les perceptions des personnes, en lien avec leur environnement social. En d'autres termes, l'objectif ne sera pas tant de dessiner un tableau des « niveaux d'insertion » des personnes concernées que d'appréhender la manière dont elles les vivent elles-mêmes.

2.2. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE

2.2.1. COMMENT METTRE EN ÉVIDENCE LES EFFETS ?

Il existe plusieurs méthodes de recherche qui permettent de mettre en évidence les changements qui s'opèrent chez les personnes qui participent à une activité. Une de ces méthodes consiste en un suivi, sur une période de temps déterminée, des changements survenus au sein d'une même personne ; il s'agit d'une méthodologie longitudinale. Une autre méthode, synchronique celle-là, consiste à comparer deux groupes d'individus, les plus similaires possibles excepté sur la variable dont on veut étudier les effets, à savoir dans le cas qui nous occupe, la participation à un dispositif de « Participation citoyenne ».

Pour notre étude, c'est la seconde méthode qui fut privilégiée pour des raisons liées à la fois au coût de l'opération et aux particularités de la population²⁵. En d'autres termes, pour appréhender les effets de cette participation, nous avons choisi de comparer les réponses de personnes qui participent aux activités et qui constituent donc le « groupe-cible d'usagers », avec celles de personnes qui ne participent en aucune manière à un dispositif de ce genre (ni à un autre) mais qui pourtant possèdent des caractéristiques socio-démographiques similaires ; ce deuxième groupe sert donc de « groupe-témoin ou non-usagers ». Les différences entre les deux groupes seront dès lors interprétées en termes d'effets des dispositifs d'insertion sociale.

Si cette méthode présente certaines limites (par exemple, on ne peut pas garantir que les groupes soient réellement similaires en dehors de la variable dont on veut étudier les effets), elle reste néanmoins la seule capable de fournir des informations relativement fiables. En effet, seule une comparaison peut nous indiquer si le fait de participer à une activité de « Participation citoyenne » a plus ou moins de chances d'être source de bénéfices pour les usagers.

²⁴ Bruchon-Schweitzer, M. & Dantzer, R. (1994). *Introduction à la psychologie de la santé*. Paris : PUF.

²⁵ La méthode longitudinale exige de contacter les personnes à différentes reprises dans le temps alors que la méthode synchronique prélève l'ensemble de l'information en une seule opération. La première méthode nous a paru hasardeuse car l'attrition, déjà élevée habituellement, risque de se voir amplifiée pour une population vivant une situation présentant de grandes difficultés.

2.2.2. LES PERSONNES INTERROGÉES

Pour évaluer les effets de la participation à un dispositif de « participation citoyenne », nous avons constitué, avec l'aide des CPAS, deux groupes d'individus. L'un est composé de participants (n= 60) et l'autre de non-participants (n= 30), ces derniers présentant, hormis leur non-participation, des caractéristiques sociales, économiques et culturelles similaires à celles du premier groupe.

Par ailleurs, on l'a vu, les dispositifs sont très diversifiés ; il est donc possible que des effets différenciés émergent selon le type de pratiques. Dès lors, l'échantillon prévu des participants a été construit de sorte que chacun des quatre types de dispositif soit représenté de manière équilibrée (pour chacun des quatre types, n= 15).

Tant les usagers que les non-usagers ont été recrutés au sein des CPAS concernés par l'opération « Pour une participation citoyenne », selon certains critères présentés dans les lignes qui suivent.

a. Constitution du groupe des usagers

Etant donné d'une part la diversité des profils des personnes à interroger (adultes sans emploi, enfants, personnes âgées,...) et d'autre part les modalités de passation du questionnaire (entretien d'une heure et demi sur base d'un questionnaire fermé), il a été décidé, en accord avec le comité d'accompagnement de la recherche, de limiter le recueil de données aux adultes de 18 à 65 ans. En outre, ces personnes doivent avoir fréquenté de manière régulière le dispositif de « Participation citoyenne » et être toujours présentes dans le dispositif au moment de l'enquête.

En raison des critères de sélection définis ci-dessus, certains dispositifs ne sont pas concernés par la deuxième phase de la recherche²⁶. C'est le cas de quatre dispositifs du type '*public particulier*', à savoir le dispositif 'activités du mercredi après-midi' qui s'adresse aux enfants, le dispositif 'ferme de Vezon' qui s'adresse à des personnes handicapées mentales légères, le dispositif 'restaurant social' et le dispositif 'atelier cuisine intergénérationnelle' qui s'adressent tous deux aux personnes âgées. Nous rappelons également que le CPAS de Braives n'ayant pas organisé d'activité en 2001 et une période de un an minimum de participation étant nécessaire pour que les usagers fassent partie de l'échantillon, celui-ci n'est inclus ni dans la typologie ni dans l'analyse des effets.

La procédure de sélection s'est effectuée en prenant des noms au hasard dans la liste des usagers. L'échantillon final se compose de 61 personnes et en définitive, 18 CPAS sont concernés par l'enquête auprès des usagers, ce qui représente au total 21 dispositifs.

b. Constitution du groupe des non-usagers

Les non-usagers doivent présenter le même profil que les usagers, c'est-à-dire être des adultes sans emploi, âgés de 18 à 65 ans, et faire partie du public potentiellement visé par l'opération « pour une participation citoyenne ». Par contre, aucun des non-usagers ne peut être inscrit, ni participer à une activité du CPAS ou d'organismes similaires depuis le mois de septembre 2000 (c'est-à-dire au moins 24 mois avant le début de l'enquête). Ces éléments ont été vérifiés au cours des entretiens menés avec les non-usagers. L'échantillon final se compose de 32 personnes.

²⁶ Ces dispositifs sont toutefois inclus dans l'analyse descriptive et la construction de la typologie.

2.2.3. ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Afin d’anticiper la validité (ou qualité) des conclusions qui pourront être tirées de l’analyse des effets de l’opération « Pour une participation citoyenne », deux questions sont essentielles. La première concerne la représentativité de l’échantillon et donc la généralisation possible des résultats obtenus pour l’échantillon des usagers à la population totale qui fréquente les dispositifs de l’opération « Pour une participation citoyenne ». La deuxième porte sur l’hypothèse méthodologique centrale à l’étude. En effet, pour évaluer les effets des dispositifs, nous avons décidé de comparer les usagers aux non-usagers. Cette procédure n’est valide que si ces deux groupes sont équivalents au moins sur une série de variables, généralement considérées comme importantes. Les variables que nous avons pu contrôler sont les suivantes : le sexe, l’âge, la situation familiale et le statut social relatif à l’emploi.

a. Validité externe (ou généralisabilité)

L’échantillon de personnes que nous avons interrogé est-il équivalent à la population dont il est issu ? Le tableau 5 fournit quelques éléments de comparaison.

TABLEAU 5 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DES USAGERS DES 25 DISPOSITIFS ET DE L’ÉCHANTILLON DES USAGERS DE L’OPÉRATION PPC

		Population des usagers % (fréquence)	Echantillon des usagers % (fréquence)
Sexe	homme	27% (128)	19% (11)
	femme	73% (342)	81% (46)
Age	moins de 39	54% (246)	39% (22)
	39 et plus	46% (211)	61% (34)
Situation familiale	partenaire avec ou sans enfant(s)	44% (185)	58% (33)
	seul(e) avec ou sans enfant(s)	56% (240)	42% (24)
Statut sur le plan du travail	Non-disponible	38% (136)	44% (25)
	Disponible	54% (193)	40% (23)
	Travailleur (dont art.60)	8% (29)	16% (9)

En réalité, malgré les différences de pourcentages, le sexe, l’âge et le statut sur le plan du travail sont strictement équivalents entre la population des usagers et l’échantillon des personnes participant à l’opération « Pour une participation citoyenne »²⁷. Seule la situation familiale diffère, la population des usagers de l’opération « Pour une participation citoyenne » vivant plus souvent sans partenaire que notre échantillon.

Il résulte de ces analyses qu’en ce qui concerne les variables que nous avons pu contrôler (à l’exception de la situation familiale), les résultats qui émergeront de notre échantillon (voir les chapitres 3 et 4) pourront, moyennant certaines précautions, être étendus à l’ensemble de la population des personnes qui fréquentent les dispositifs.

b. Validité de la comparaison usagers – non usagers (ou équivalence des échantillons)

Pour que l’analyse des effets de l’opération « Pour une participation citoyenne » soit valide, il importe de vérifier si l’échantillon des usagers est, pour les variables à propos desquelles nous disposons d’une information, équivalent à celui des non-usagers. Si ceci se révèle être le cas, les différences qui apparaîtront entre les deux échantillons (voir les chapitres 3 et 4) pourront être attribuées, avec une marge d’erreur réduite, aux

²⁷ Des tests de proportion (chi2) ont été systématiquement réalisés sur ces données.

effets de la participation à l'opération « Pour une participation citoyenne ». Le tableau 6 fournit quelques informations relatives aux deux échantillons.

TABLEAU 6 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉCHANTILLON DES USAGERS ET CELUI DES NON USAGERS

		Echantillon des usagers % (fréquence)	Echantillon des non-usagers % (fréquence)
Sexe	homme	19% (11)	25% (9)
	femme	81% (46)	75% (27)
Age	moins de 39	39% (22)	44% (16)
	39 et plus	61% (34)	56% (20)
Situation familiale	partenaire avec ou sans enfant(s)	58% (33)	22% (8)
	seul(e) avec ou sans enfant(s)	42% (24)	73% (28)
Statut sur le plan du travail	Non-disponible	44% (25)	36% (13)
	Disponible	40% (23)	53% (19)
	Travailleur (dont art.60)	16% (9)	11% (4)

Lorsqu'on compare les usagers aux non-usagers, on remarque que les deux échantillons sont équivalents en ce qui concerne le sexe, l'âge et le statut sur le plan du travail. Par contre, ils diffèrent du point de vue de la situation familiale où les usagers sont plus nombreux à vivre en couple que les non-usagers.

Les deux groupes peuvent-ils dès lors être considérés comme équivalents ? Sur base de ces résultats, il semble bien qu'on puisse répondre par l'affirmative. Néanmoins, afin de se garantir contre tout risque d'erreur, nous contrôlerons systématiquement, dans les analyses statistiques ultérieures, le poids que les différentes variables socio-démographiques peuvent avoir sur les résultats obtenus.

2.3. LE QUESTIONNAIRE ET LA PROCÉDURE DE RECUEIL DES DONNÉES

2.3.1. LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est composé essentiellement de questions dites « fermées », demandant soit un choix parmi une série de possibilités, soit une évaluation sur une échelle à 7 degrés allant par exemple de pas du tout d'accord (1) à tout à fait d'accord (7). Il est également à noter que les participants avaient la possibilité de ne pas donner leur avis lorsqu'il ne se sentait pas concerné ou qu'il ne savait pas répondre à la question. Hormis les questions portant sur les activités elles-mêmes, le questionnaire était le même pour les deux groupes.

2.3.2. DES ENTRETIENS EN FACE-À-FACE

Etant donné que le public auquel s'adresse l'opération « Pour une participation citoyenne » est essentiellement composé de personnes peu qualifiées, pour lesquelles la maîtrise du langage écrit peut poser problème, la passation du questionnaire²⁸ s'est effectuée pendant un entretien face à face, le participant de la recherche répondant oralement aux questions qui lui étaient posées. Le recueil des données sur le terrain a été délégué à la SONECOM, société de sondage spécialisée dans les enquêtes sociales,

²⁸ Le questionnaire a été pré-testé auprès de personnes sans emploi et sur cette base, il a été en certains endroits adaptés.

les chercheurs du Cerisis ayant préalablement assuré la formation des enquêteurs et ce, tant sur le plan théorique, afin de leur permettre de maîtriser les concepts fondamentaux, que sur celui de la procédure de passation et de notation des réponses.

3. LES EFFETS MULTIDIMENSIONNELS DES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE

Evaluer les effets d'une action d'insertion, telle que celle mise en œuvre dans le cadre de l'opération « Pour une participation citoyenne », requiert que soient intégrées dans l'analyse les variables qui sont liées, d'une part, aux individus concernés par l'action et d'autre part aux objectifs des dispositifs mis en œuvre dans ce cadre.

A qui s'adressent les activités de « Pour une participation citoyenne »? De manière large, aux personnes qui, pour diverses raisons, vivent non seulement une situation de non emploi mais également un isolement social prononcé. Les individus visés en premier lieu subiraient ainsi un niveau de « désinsertion » extrême, celui-ci étant la conséquence d'un enchaînement de ruptures conduisant à un décrochage durable et s'exprimant par une nouvelle appartenance sociale, définie sur base de l'exclusion²⁹.

Or, de manière fondamentale, la valeur humaine qui est reconnue à la personne par la société dépend étroitement de ses appartenances sociales ; la non-appartenance au groupe socialement valorisé des travailleurs conduit, pour un adulte en âge de travailler, à la stigmatisation sociale et par-là même à la mise en cause de sa valeur propre³⁰. En effet, un individu stigmatisé « (...) possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmat, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap... Le mot stigmat servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond... »³¹.

Le fait d'être accepté par autrui constitue pourtant l'un des besoins humains les plus essentiels et répandus³². Lorsque ce besoin est contrarié à travers l'exclusion sociale ou le rejet personnel, les individus réagissent de manière négative : les personnes qui sont ostracisées rapportent en effet, notamment, une diminution de la santé physique et une augmentation du stress et de l'anxiété. Les comportements auto-handicapants, les mises en échec, le sentiment d'impuissance sont prégnants, et l'estime de soi diminue, alors que l'apathie, la passivité augmentent³³.

L'accumulation des échecs, vécus sur les plans scolaire, professionnel, familial et/ou autre joue à cet égard un rôle particulièrement pernicieux, en ce qu'elle modifie fondamentalement et durablement les perceptions de compétence personnelle des

²⁹ Berger, B. (1992). *Les compagnons d'Emmaüs. Le social en acte*. Paris : Editions ouvrières.

³⁰ Desmette, D., Bourguignon, D., & Herman, G. (2001). *Menace du stéréotype et déficit cognitif : une étude des processus auto-handicapants*. In Paugam-Moisy, H., Nyckees, V., et Caron-Pargue, J. (Eds.), *La cognition entre individu et société* (pp. 57-68). Paris : Hermes - Lavoisier.

³¹ Goffman, E. (1963). *Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall (page 12).

³² Baumeister, R.F., & Leary, M.R. (1995). *The need to belong: desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation*. *Psychological Bulletin*, 117(3), 497-529.

³³ Twenge, J.M., Catanese, K.R., & Baumeister, R.F. (2003). *Social exclusion and the deconstructed state: Time perception, meaninglessness, lethargy, lack of emotion, and self-awareness*. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85 (3), 409-423.

individus. En effet, pour que l'individu développe des capacités d'autonomie et d'action, il est nécessaire qu'il se perçoive comme « individu puissant », c'est-à-dire comme exerçant une influence suffisante sur les événements de sa propre vie³⁴. La perception d'un lieu de contrôle individuel interne (l'individu s'attribue un certain contrôle sur les événements) permet en effet d'établir un lien entre ses conduites et un événement, et favorise de ce fait l'adaptation de l'individu à son environnement. Or, un passé d'expériences négatives incontrôlables (séparation, maladies, discorde familiale, chômage ...) conduit à une « *impuissance acquise* », à la conviction de l'absence de possibilités de contrôle sur les événements ; le sentiment d'impuissance acquise conditionne de ce fait la santé mentale des individus et s'exprime par des troubles des affects, de l'estime de soi, de la motivation, ...³⁵.

Par ailleurs, l'exclusion sociale exerce ses effets non seulement sur le plan symbolique de l'identité sociale et personnelle de l'individu qui la subit mais également sur le plan très concret de la rupture de ses interactions sociales. En effet, le non-emploi s'accompagne souvent d'une réduction des activités et des interactions sociales³⁶. Or, le maintien d'un niveau d'activité satisfaisant est nécessaire pour conserver une santé de qualité, sur les plans physique et psychologique, pour autant, toutefois, que les activités aient un sens pour ceux qui les accomplissent³⁷ et qu'elles comportent une dimension sociale, collective, importante³⁸.

C'est précisément pour pallier le déficit de socialisation et ses conséquences négatives pour les personnes concernées que des actions sont mises en œuvre au sein de certains CPAS, notamment dans le cadre de l'opération « Pour une participation citoyenne ». Ces actions immergent la personne dans des activités de groupe, dans l'objectif d'une part de recréer une appartenance sociale minimale et de favoriser ainsi le développement de stratégies positives non seulement sur le plan individuel mais également sur le plan collectif, et d'autre part de lutter contre les processus de discrimination conduisant à la stigmatisation et à la discrimination des personnes "hors du champ reconnu de l'insertion".

Toutefois, la seule participation sociale serait insuffisante pour assurer une insertion satisfaisante de l'individu. En effet, selon Schnapper (1991), '(...) *la participation concrète des individus à la vie collective peut être analysée selon deux axes principaux : celui qui définit leur rapport à l'emploi et à la protection sociale et celui qui traduit l'ensemble de leurs échanges et de leurs relations sociales dans la famille et les diverses instances de la société politique ou civile*'. En outre, l'axe social et l'axe professionnel sont non-seulement co-existants mais entretiennent une relation d'interdépendance étroite, l'évolution sur l'un conditionnant l'évolution sur l'autre³⁹.

Dans cette perspective, il apparaît indispensable d'intégrer dans l'analyse, outre les dimensions de développement social et personnel visées par les activités de « Pour une participation citoyenne », celle relative à l'emploi. En effet, selon Schnapper et Roques notamment, on peut s'attendre à ce que le renforcement des sociabilités de la personne s'accompagne d'un rapprochement de la sphère de l'emploi. Cependant, l'hypothèse inverse peut également être formulée, dans la mesure où, en offrant les conditions d'un mieux-être et d'une certaine reconnaissance sociale, les dispositifs d'insertion sociale pourraient compenser les effets négatifs de l'absence d'emploi et induiraient par là-même un retrait de la sphère professionnelle.

³⁴ Rotter, J. B. (1954). *Social learning and clinical psychology*. New York: Prentice-Hall.

³⁵ Seligman, M. (1975), *Helplessness: on depression, development and death*, Freeman, San Francisco.

³⁶ Jahoda, M.A. (1982). *Employment and unemployment*. Cambridge, England : Cambridge University Press.

³⁷ Pushkar, D., Arbuckle, T., Conway, M., Chaikelson, J., & Maag, U. (1997). *Everyday activity parameter and competence in older adults*. *Psychology and Aging*, 12(4), 600-609.

³⁸ Herman, G., & van Ypersele, D. (2001). *Activité, santé mentale et mobilité professionnelle*. In Liénard, G. (Ed.), *L'insertion : défi pour l'analyse, enjeu pour l'action* (pp. 141-157). Sprimont : Mardaga.

³⁹ Roques, M. (1995). *Sortir du chômage*. Mardaga : Liège.

En définitive, l'analyse des effets des dispositifs de « Participation citoyenne » comporte trois volets : celui de l'insertion sociale, celui du développement personnel, qui est abordé sur le plan du bien-être et de l'autonomie des individus, et enfin, celui de l'emploi. Pour autant, nous n'évaluerons pas des « niveaux » d'insertion, ceux-ci étant trop dépendants des conditions objectives de vie des individus sur lesquels les dispositifs ont un pouvoir d'action limité. Notre analyse portera donc sur les perceptions des individus, comme révélateurs de leur remobilisation. Outre le fait de ne pas être directement dépendantes des situations objectives, une telle approche présente l'avantage de porter sur les processus qui sont à l'interface d'une part des situations objectives, qui sont interprétées par les individus, et d'autre part des comportements possibles. De nombreuses études indiquent en effet que les réactions et les intentions d'action des individus face à une même situation objective donnée, varient significativement selon le mode de perception et d'évaluation qu'ils font de cette situation. Par ailleurs, plus qu'appréhender les situations individuelles dans leur diversité, nous souhaitons dégager des processus communs, éventuellement généralisables à d'autres populations et d'autres contextes.

Pour mettre en évidence les effets des dispositifs, nous comparerons les données des usagers, tous types d'activités confondus, avec celles des non-usagers, ainsi que, dans un deuxième temps, les différents types de dispositifs de « Participation citoyenne » entre eux.

3.1. L'INSERTION SOCIALE

3.1.1. UNE MESURE SUBJECTIVE DE L'INSERTION SOCIALE

Pour aborder les changements dans la resocialisation des individus, nous avons développé une approche qui ne porte pas sur des « indices objectifs » de resocialisation (comme pourrait l'être par exemple le développement du réseau social, en termes de fréquence des contacts) mais sur les perceptions des personnes (la qualité perçue des relations, quelle que soit la fréquence de celles-ci), en lien avec leur environnement social, par le biais de la mesure du « sentiment d'isolement social »⁴⁰.

Le sentiment de solitude peut exprimer deux types d'isolement : l'isolement émotionnel, qui émerge suite à la perte d'une relation importante due à un décès ou un divorce et l'isolement social, qui est la conséquence d'un déficit dans le réseau relationnel ou l'absence d'une place reconnue dans une communauté ; c'est à cette deuxième dimension du sentiment de solitude que nous nous sommes intéressés.

L'isolement social perçu est appréhendé par le moyen d'une échelle validée investiguant différentes fonctions des contacts sociaux, comme le besoin de communication (« Il y a des gens avec qui vous pouvez parler. »), le besoin de reconnaissance individuelle (« Vous vous sentez en harmonie avec les gens de votre entourage ») ou encore le besoin de contacts sociaux (« Vous trouvez de la compagnie quand vous le voulez. »)⁴¹.

3.1.2. RÉSULTATS : LE RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'INSERTION SOCIALE

Comparés aux non-usagers, les usagers ont développé un sentiment d'insertion sociale supérieur, celui-ci s'exprimant par un score à l'échelle d'isolement social perçu significativement plus faible⁴². En d'autres termes, il semble que la participation à une

⁴⁰ Weiss, R.S. (1973). *Loneliness: the Experience of Emotional and Social Isolation*. Cambridge, Massachusetts: The MIT press.

⁴¹ *Ibidem*

⁴² $p = .004$

activité d'insertion sociale ait un effet positif et significatif sur la perception que le public-cible peut développer quant à sa propre inclusion dans un réseau social satisfaisant.

Le sentiment d'une meilleure insertion sociale qu'éprouvent les usagers des dispositifs ne signifie pas, bien sûr, que ceux-ci ont atteint un niveau d'insertion sociale optimal, pour autant que ce niveau puisse être fixé a priori ; cela signifie, par contre, que les dispositifs qui ont mis en œuvre une activité de « Participation citoyenne » ont travaillé en faveur de la resocialisation de leur public-cible, en permettant à celui-ci de se sentir socialement plus inséré.

Il apparaît, par ailleurs, que le renforcement du sentiment d'insertion sociale est particulièrement marqué chez les usagers des dispositifs du type 2 (« Publics diversifiés recherchant la communauté »), c'est-à-dire les dispositifs qui organisent des activités dont l'objectif principal est la (re)création du lien social, par l'organisation d'activités de quartier, d'animations culturelles, etc.⁴³

3.2. LE BIEN-ÊTRE

3.2.1. UNE MESURE SUBJECTIVE DU BIEN-ÊTRE

Pour les raisons déjà évoquées, le bien-être n'est pas abordé sur le plan des conditions objectives de qualité de vie (revenus, dépenses en loisirs, etc.) mais sur le plan subjectif, par le moyen d'une échelle validée portant sur l'évaluation que fait la personne de sa qualité de vie, incluant l'habitat (« Avez-vous l'impression de pouvoir arranger votre maison à votre goût ? »), la qualité des activités personnelles (« Faites-vous vos activités quotidiennes avec {aucun/.../beaucoup} de plaisir ? »), la présentation de soi « Attachez-vous une importance à votre présentation physique ? », etc.⁴⁴. Une évaluation négative de ces dimensions exprime un état dépressif.

3.2.2. RÉSULTATS : LE RENFORCEMENT DU BIEN-ÊTRE

Comparés aux non-usagers, les usagers expriment un score de bien-être significativement supérieur⁴⁵. En d'autres termes, il semble que la participation à un dispositif d'insertion sociale contribue de manière spécifique au bien-être des usagers, celui-ci étant par ailleurs comparable à celui d'un groupe de travailleurs interrogés dans le cadre d'une autre recherche menée au Cerisis⁴⁶.

La participation à un dispositif d'insertion sociale apparaît particulièrement importante pour les usagers isolés (qui vivent seuls), dans la mesure où elle leur permet d'atteindre un niveau de bien-être équivalent à celui de personnes non isolées alors que, lorsqu'il n'y a pas de participation à un tel dispositif, le bien-être observé est significativement plus faible chez les individus isolés.

Comme pour l'insertion perçue, le bien-être est modulé par le type du dispositif, dans la mesure où il est le plus élevé chez usagers des dispositifs du type 2 (« Publics diversifiés recherchant la communauté »), c'est-à-dire les dispositifs qui visent essentiellement la (re)création du lien social⁴⁷, par des activités largement ouverte sur l'extérieur.

⁴³ $p = .001$.

⁴⁴ Bosc, M., Dubini, A., & Polin, V. (1997). Development and validation of a social functioning scale, the Social Adaptation Self-evaluation Scale. *European Neuropsychopharmacology*, 7, 57-70.

⁴⁵ $p = .001$

⁴⁶ Desmette, D. (2002). *Identité sociale et apprentissage : Analyse des effets de la Menace du Stéréotype sur l'efficacité cognitive des chômeurs. Rapport de recherche Cerisis-UCL, 2002.*

⁴⁷ $p = .003$

3.3. L'AUTONOMIE

Les entretiens menés avec les responsables des dispositifs de « Pour une participation citoyenne » ont mis en avant d'une part le fait que leurs usagers, et dans l'ensemble le public potentiellement visé par les dispositifs de resocialisation, ont une autonomie relativement faible dans certaines actions de la vie quotidienne et d'autre part la volonté des dispositifs d'agir sur ce plan.

L'autonomie d'un individu se révèle non seulement sur le plan objectif, dans ses actes quotidiens, mais également sur le plan subjectif, par le sentiment qu'il possède d'avoir une prise réelle sur son propre devenir ; ce sentiment de contrôle est une condition importante du sentiment d'efficacité personnelle qu'il développe et, par là, des actions qu'il met en œuvre⁴⁸.

Dans cette perspective, l'autonomie des participants de la recherche a été évaluée tant sur le plan d'actes de gestion, par des indices « comportementaux » que sur celui de l'attitude générale, par le sentiment de contrôle. En effet, le sentiment d'impuissance qui peut être acquis à la suite d'échecs s'exprime notamment par un sentiment d'absence de contrôle sur les événements de sa propre vie; on parle dans ce cas de « lieu de contrôle externe ». En lien avec l'estime de soi plus faible de ces personnes, l'attribution de causalité sur une base externe concerne surtout les événements positifs (les réussites sont dues au hasard) tandis que les événements négatifs, les échecs, sont plutôt auto-attribués (les échecs sont dus à un manque de compétence personnelle)⁴⁹.

3.3.1. LA MESURE DE L'AUTONOMIE DANS LA GESTION QUOTIDIENNE

L'autonomie personnelle est évaluée sur le plan de la capacité à réaliser des tâches relevant de la vie courante mais ciblées sur les contraintes administratives et la gestion du budget (par exemple, « En général, lorsque vous avez besoin d'informations, vous savez à qui vous adresser {jamais/.../toujours} », « Vous aide-t-on à gérer votre budget {jamais/.../toujours} »).

3.3.2. RÉSULTATS : UN PEU PLUS D'AUTONOMIE PERSONNELLE

Comparés aux non-usagers, les usagers des dispositifs d'insertion sociale se révèlent légèrement mais significativement plus autonomes sur le plan de la gestion administrative et budgétaire⁵⁰.

Le type du dispositif fréquenté ne semble pas entraîner, sur le plan des indices d'autonomie personnelle, des différences entre les usagers.

Cette prise d'autonomie relative, révélée sur certains aspects de la vie quotidienne, se reflète-t-elle dans un sentiment de contrôle plus interne, marquant un recul du sentiment d'impuissance acquise ?

3.3.3. LA MESURE DU SENTIMENT DE CONTRÔLE

Le lieu de contrôle des participants a été appréhendé sur les plans individuel (par exemple, « Quand vous réussissez quelque chose, c'est parce que vous avez de la chance » {jamais/.../toujours}) et collectif, les items mesurant dans ce cas le pouvoir

⁴⁸ Desmette, D., & Herman, G. (1998). Conditions et effets du développement du sentiment d'efficacité personnelle au cours d'une formation qualifiante. *Les Cahiers du Cerisis*, 98/8.

⁴⁹ Seligman, M. (1975), *Helplessness: on depression, development and death*, Freeman, San Francisco.

⁵⁰ Respectivement, $p=.03$ et $p=.05$

d'action perçu d'un groupe à l'égard des organismes publics⁵¹ (par exemple, « Si un groupe de personnes sans emploi a des remarques à faire à la commune ou au CPAS, la commune ou le CPAS de leur avis {jamais/.../toujours}).

3.3.4. RÉSULTATS : UN SENTIMENT DE CONTRÔLE COLLECTIF

Sur le plan du lieu de contrôle personnel, l'absence de cohérence entre les réponses aux différents items ne permet pas de tirer de conclusion claire en termes de différences entre usagers et non-usagers : en effet, selon les questions, les premiers révèlent un sentiment de contrôle plus fort, ou plus faible, que les seconds !

Les dispositifs pourraient toutefois avoir une influence indirecte sur le lieu de contrôle personnel de leurs usagers : en effet, pour les usagers uniquement, le bien-être est fortement lié à un sentiment de contrôle personnel supérieur⁵². En d'autres termes, il est possible que, en agissant sur le bien-être de leurs usagers, les dispositifs renforcent également les perceptions de contrôle personnel de ces mêmes usagers.

Par ailleurs, sur le plan du contrôle collectif, un effet direct de la participation à un dispositif de « Pour une participation citoyenne » est observé : le lieu de contrôle collectif des usagers se révèle plus interne que celui des non-usagers ; en d'autres termes, la participation à un dispositif d'insertion sociale semble avoir renforcé le sentiment d'un pouvoir d'action collectif⁵³.

Aucune différence selon le type de dispositif n'est observée en ce qui concerne le lieu de contrôle personnel et collectif.

3.4. LE RAPPORT À L'EMPLOI

Etant donné le manque d'emplois disponibles pour les individus très faiblement qualifiés, et le profil des individus concernés par la recherche, quelles sont les perceptions du monde du travail de ces mêmes individus, et en particulier des usagers ; l'emploi reste-t-il un domaine de référence effectif ?

Deux réponses sont a priori possibles. Sur la base de différentes recherches, qui soulignent l'interdépendance des sphères de sociabilité et de l'emploi, on peut penser que le développement des sociabilités observés chez les usagers des dispositifs de « Pour une participation citoyenne » s'accompagne également d'une attitude plus favorable par rapport à l'emploi. A l'inverse, nous basant cette fois sur les caractéristiques des activités, qui veulent redonner sens au quotidien notamment en développant des activités socialement reconnues, on peut penser qu'il y aura déplacement de la recherche de reconnaissance sociale vers des sphères non directement liées au travail.

En d'autres termes, la question est de savoir si le recul du sentiment d'isolement des usagers des dispositifs de « Pour une participation citoyenne » et le renforcement de leur bien-être s'accompagnent d'un désinvestissement de la sphère de l'emploi, dont l'absence aurait en quelque sorte été compensée par la participation aux activités d'insertion sociale, ou au contraire d'un attrait accru pour la sphère de travail.

Le public-cible des dispositifs ne s'inscrivant pas dans une perspective d'accès à court terme à l'emploi (hormis, pour certains et temporairement, par le moyen d'un article 60), l'analyse de la sphère de l'emploi est réalisée non en termes de

⁵¹ Vala, J. (1993). *Privation relative inter-groupale, identité sociale et action sociopolitique*. In J-L Beauvois et R.V. Joule (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales IV*. Delachaux et Niestlé.

⁵² $p < .001$

⁵³ $p = .004$

comportements réalisés (tel un relevé des démarches de recherche d'emploi), mais bien sur le plan symbolique, en termes du « type de rapport à l'emploi ». Dans cette perspective, nous avons évalué l'importance subjective accordée à l'emploi ainsi que les intentions de stratégies de recherche d'emploi.

3.4.1. LA MESURE DE LA 'VALEUR TRAVAIL'

Le rapport à l'emploi a été appréhendé sur le plan pragmatique (le travail permet le bien-être) et symbolique (le travail permet la reconnaissance sociale). Concrètement, les participants de la recherche évaluent leur degré d'accord {de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord »} avec différentes fonctions associées à l'emploi. Trois facteurs significatifs ont été dégagés par une analyse factorielle, ces trois facteurs structurant les différentes fonctions associées au travail.

‣ Facteur 1 : fonction occupationnelle liée au bien-être (exemple : « Sans emploi, on s'ennuie la plupart du temps »)

‣ Facteur 2 : fonction symbolique de reconnaissance sociale (exemple : « Sans emploi, on n'appartient pas à la société »)

‣ Facteur 3 : fonction pragmatique du gain (exemple : « Travailler en vaut la peine uniquement si on gagne plus d'argent qu'au minimex »)

3.4.2. RÉSULTATS : DES BÉNÉFICES AUTRES QUE FINANCIERS

De manière générale, tant pour les usagers que les non-usagers des dispositifs d'insertion sociale, la fonction la plus fortement associée au travail est la fonction liée au bien-être, les participants de la recherche associant le fait de travailler à un bien-être supérieur. Par contre, les fonctions de reconnaissance sociale et de gain financier semblent moins présentes, avec des différences, toutefois, entre les usagers et les non-usagers.

En effet, reflétant sans doute les objectifs de valorisation sociale des activités développées par les usagers des dispositifs, les usagers associent moins que les non-usagers l'emploi à la fonction de reconnaissance sociale. Par contre, ils limitent encore moins l'intérêt du travail au gain financier qu'il apporte.

En d'autres termes, il semble que la participation à un dispositif de « Pour une participation citoyenne » d'une part renforce l'intérêt pour le travail comme source d'autres bénéfices que strictement financiers, et, d'autre part, permet de compenser en partie l'absence d'emploi sur le plan de la reconnaissance sociale.

On n'observe aucune différence significative, sur le plan de la 'valeur travail', selon le type de dispositif fréquenté.

3.4.3. LA MESURE DES INTENTIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Les personnes interrogées n'étant pas dans une démarche de recherche effective d'emploi, nous avons étudié leurs *intentions* quant aux stratégies qu'elles seraient prêtes à mettre en œuvre pour trouver un travail. Ainsi, les participants ont estimé leur degré d'accord {pas « du tout d'accord » à « tout à fait d'accord »} avec différentes démarches qu'ils pourraient entreprendre pour trouver du travail, comprenant la lecture des petites annonces, le contact direct avec un employeur, l'inscription active dans une agence d'intérim, etc.

3.4.4. RÉSULTATS : UNE ATTITUDE PLUS « PRO-ACTIVE »

Comparés aux non-usagers, les usagers des dispositifs d'insertion sociale se révèlent plus « pro-actifs » dans la mesure où leur niveau d'accord global est significativement plus élevé, même en ce qui concerne les stratégies plus difficiles, qui entraînent un rapprochement direct avec l'emploi (l'inscription dans une agence d'intérim plutôt que l'envoi d'un CV)⁵⁴.

De nouveau, aucune différence significative ne permet de distinguer les usagers selon le type de dispositif de « Participation citoyenne » qu'ils fréquentent au moment de la recherche.

Les données de cette recherche confortent donc les études de Roques et Schnapper notamment, en soulignant que le développement social et personnel de la personne s'accompagnent également d'une ouverture accrue à la sphère de l'emploi. En d'autres termes, la participation aux activités d'insertion sociale telles que mises en œuvre par les dispositifs de « Participation citoyenne » n'entraîne pas un désinvestissement de la sphère du travail ; au contraire, les usagers sembleraient avoir acquis un niveau de confiance suffisant pour envisager de développer des stratégies de recherche d'emploi, même lorsque ces stratégies requièrent un contact direct avec le monde du travail et représentent de ce fait une « menace » potentielle pour leur estime d'eux-mêmes (étant donné les préjugés qui pourraient s'exprimer à leurs dépens lors de ces contacts).

3.5. EN CONCLUSION, L'INSERTION SOCIALE EST-ELLE UN VECTEUR D'INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE ?

Dans les lignes qui ont précédé, nous avons vu que, pour une population identifiée comme fortement marginalisée, la participation à un dispositif de « Pour une participation citoyenne » a des effets bénéfiques sur le plan du sentiment d'insertion sociale, du bien-être et de l'autonomie, ainsi que sur celui de l'attitude par rapport à l'emploi. Mais dans quelle mesure peut-on dire que la dimension du développement social, qui est centrale dans les dispositifs de participation citoyenne, constitue un élément essentiel de la remobilisation des individus ?

Les liens entre les principales variables ont été analysés, de manière à révéler les relations d'interdépendance entre les dimensions de l'insertion. Il en ressort tout d'abord, de manière forte, que l'interdépendance des dimensions d'insertion sociale, de développement personnel et d'ouverture à l'emploi s'observe de manière significative uniquement chez les usagers des dispositifs d'insertion sociale. En d'autres termes, chez les usagers, le renforcement du sentiment d'insertion sociale s'accompagne également, de manière systématique, d'un bien-être et d'une attitude proactive envers l'emploi supérieurs, alors que chez les non-usagers, le sentiment d'insertion sociale n'est pas forcément lié à un meilleur bien-être et à une ouverture accrue à l'emploi.

En outre, la dimension d'insertion sociale paraît jouer un rôle prépondérant dans la remobilisation globale observée chez les usagers dans la mesure où, dans la relation circulaire observée, c'est l'insertion sociale plus que le bien-être qui prédit les stratégies de recherche d'emploi qui seront mises en places.

Il reste maintenant à comprendre pourquoi ces effets sont observés. En quelque sorte, jusqu'à présent, les symptômes, les signes visibles de l'insertion multidimensionnelle ont été mis en évidence; il s'agit maintenant d'identifier, en lien avec

⁵⁴ $p < .001$

les pratiques des dispositifs, les processus susceptibles d'expliquer, au moins partiellement, les effets de la participation à un dispositif de « Pour une participation citoyenne » sur le plan de l'insertion multidimensionnelle de leurs usagers.

4. LES PROCESSUS EXPLICATIFS : L'IDENTITÉ SOCIALE ET LE SOUTIEN SOCIAL

Au cours du chapitre précédent, nous nous sommes intéressés aux bénéficiaires que les personnes qui subissent une exclusion professionnelle et sociale peuvent tirer de leur participation à un dispositif d'insertion sociale tel que mis en œuvre dans le cadre de l'opération " Pour une participation citoyenne ". Nous avons vu que des effets positifs s'observent non seulement sur le plan du développement social et personnel de l'individu, mais également sur celui des attitudes par rapport à l'emploi. Mais comment comprendre les effets positifs de la participation aux activités concernées ? Quels processus développés au sein des activités peuvent expliquer la remobilisation sociale et professionnelle des individus ?

Les entretiens menés avec les responsables des activités ont permis de dégager deux dimensions communes et centrales des activités déployées. Ces deux dimensions reposent sur l'aspect collectif des activités et sont d'une part le développement d'un soutien social aux individus et d'autre part la construction d'une identité positive liée à l'appartenance à un groupe social valorisé. Par ailleurs, les recherches en psychologie sociale soulignent l'importance du soutien social et de l'identification au groupe dans le bien-être et l'adaptation psychologique de l'individu⁵⁵.

Selon Guimond (1994)⁵⁶, pour que le groupe soit dit « social », il est nécessaire non seulement qu'il y ait un ensemble d'individus mais aussi que ces personnes aient une certaine forme d'interactions sociales entre elles, habituellement une interaction face à face, qu'elles aient un but commun et s'influencent mutuellement. La notion de groupe social sous-entend donc la transformation d'une collection d'individus hétérogènes en un groupe capable d'une action commune. Le fait d'être « logés à la même enseigne » représenterait un élément essentiel de la constitution d'un groupe social. En effet, les perceptions de similitude intra-groupe favorisent l'identification au groupe, c'est-à-dire aux membres qui le composent et renforcent la disposition des personnes à coopérer avec les membres du groupe, en mettant éventuellement les intérêts du groupe au-dessus de ses intérêts propres⁵⁷. Par ailleurs, le groupe n'est pas une entité isolée mais se définit dans ses relations d'interdépendance avec les différents groupes ; il acquiert notamment sa valeur sociale par la comparaison avec les autres groupes.

Dans cette perspective, les dispositifs d'insertion sociale concernés par l'étude peuvent être considérés comme répondant, au moins partiellement, à la définition du groupe social : ils permettent et renforcent en effet les interactions réelles entre les usagers, ces interactions étant développées dans un but commun. De plus, les activités visent également à agir sur l'identité sociale de l'individu, en lui permettant de s'identifier

⁵⁵ Stroebe, W., & Stroebe, M. (1996). *The social psychology of social support*. In E.T. Higgins et A.W. Kruglanski (Eds.), *Social psychology : Handbook of basic principles* (pp 597-624). New York : The Guilford Press.

Schmitt, M.T., & Branscombe, N.R. (2002). *The meaning and consequences of perceived discrimination in disadvantaged and privileged social groups*. *European Review of Social Psychology*, 12, 167-199.

⁵⁶ Guimond, S. (1994). *Les groupes sociaux*. In Valleyrand (ed.), *Les fondements de la psychologie sociale* (pp. 655-695). Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.

⁵⁷ Karau, S.J., & Williams, K.D. (1997). *The effects of group cohesiveness on social loafing and social compensation*. *Group Dynamics*, 1, 156-168.

à un groupe socialement valorisé, non sur base de l'emploi au sens classique du terme, mais sur celle d'une participation sociale visible et reconnue.

Sur cette base, l'hypothèse que nous avons posée, dans le cadre de cette recherche, est que les effets positifs, en termes d'insertion multidimensionnelle, de la participation à un dispositif de « Participation citoyenne » sont dus pour une part significative à la qualité des interactions sociales au sein des activités et au fait que les individus y ont développé une appartenance sociale positive.

4.1. L'IDENTITÉ SOCIALE

On ne peut traiter de l'insertion sociale sans comprendre les conditions qui permettent à un individu de se rattacher à la société. En effet, toute personne fait partie, de manière plus ou moins distanciée, d'un groupe social, c'est-à-dire d'un ensemble d'individus qui entretiennent des rapports les uns avec les autres, s'influencent mutuellement et qui, par la mise en commun d'éléments divers, constituent une entité différenciée des autres groupes sociaux.

A chaque groupe social sont attachés des stéréotypes, c'est-à-dire des croyances et des opinions particulières relatives aux caractéristiques du groupe social considéré et de ses membres. Le stéréotype peut être positif, auquel cas il est source de fierté pour les membres du groupe auquel il est associé ; il peut également être négatif et constituer un *préjugé* pour la personne qui l'applique et un *préjudice* pour la personne qui le subit. On parle dans ce cas de stigmatisation sociale, la stigmatisation d'un groupe social correspondant au processus de dévalorisation des membres d'un groupe, du seul fait de leur appartenance à ce même groupe. En d'autres termes, l'identité des personnes stigmatisées a une valeur moindre par rapport à celle d'autres groupes qui, eux, ne possèdent pas de telles caractéristiques⁵⁸.

Dans notre société, l'absence d'emploi, pour un adulte en âge de travailler, conduit à la discrimination sociale : l'état de chômeur est stigmatisé et tout qui présente cette caractéristique est immédiatement soupçonné de porter les attributs - négatifs - définissant son groupe d'appartenance. Des études réalisées au Cerisis mettent en évidence la réalité d'une identité sociale spécifique aux chômeurs. En effet, les individus privés d'emploi se sentent appartenir à un groupe social particulier dont le commun dénominateur est le statut de « chômeur ». Par ailleurs, cette appartenance est vécue par l'individu lui-même comme étant une source de dévalorisation : les chômeurs se sentent en effet victimes de préjugés (e.g. *fainéant, exclu, manque d'expérience*), ils ont le sentiment d'être mal perçus par la société du simple fait de leur appartenance à la catégorie sociale des personnes sans emploi⁵⁹.

Il est probable que le statut de « Minimexé » ou actuellement de « bénéficiaire du revenu d'intégration », soit encore plus stigmatisant étant donné qu'il est associé non seulement à une exclusion professionnelle souvent de longue durée mais également à une exclusion sociale plus ou moins marquée ; ce dernier point est particulièrement vrai chez les personnes constituant le public-cible de l'opération « Pour une participation citoyenne ».

Or, des recherches portant sur les groupes sociaux stigmatisés ont établi de manière répétée qu'une identité sociale négative peut avoir des conséquences individuelles fortes : les préjugés liés au groupe d'appartenance s'étendent en effet à

⁵⁸ Crocker, J., Major, B., & Steele, C.M. (1998). *Social stigma*. In D. Gilbert, S.T. Fiske, & G. Lindzey (Eds.), *Handbook of Social psychology* (Vol. 2, pp.504-553). Boston, MA: McGraw Hill.

⁵⁹ *Ibidem*.

Herman, G., & van Ypersele, D. (1999). *Les stéréotypes véhiculés par les chômeurs, CERISIS-UCL : document non-publié*.

l'identité personnelle, la personne acceptant les stéréotypes comme la définissant dans son individualité propre ; l'estime de soi, le bien-être en sont dès lors affectés. Ces effets négatifs sont d'autant plus vrais que les individus stigmatisés, quoique appartenant de fait à un groupe discriminé, n'ont pas une identification forte à ce groupe. En effet, le fait de se sentir identifié à un groupe social permet d'atténuer les effets de la stigmatisation, notamment par le biais d'interactions sociales positives avec les membres du groupe d'appartenance⁶⁰.

En ce qui concerne le public de cette recherche, on peut faire trois prédictions sur base de ce qui vient d'être dit :

► l'identité sociale des bénéficiaires du CPAS, étant donné leur statut de « marginalisé » sur le plan professionnel et social, est négative et elle l'est d'autant plus que les individus sont isolés (pas de groupe social d'appartenance) ;

► cette identité stigmatisée a des effets néfastes sur le bien-être ;

► les activités d'insertion sociale permettent de contrer dans une certaine mesure les effets de l'identité négative, par le biais d'une identification positive au groupe social au sein des activités.

Selon Herman et van Ypersele⁶¹ en effet, les activités qui prennent place à l'intérieur d'une structure sociale sont susceptibles de fournir une identité sociale positive ; de même, Desmette, Bourguignon et Herman⁶² ont établi qu'aborder l'individu sous une identité qui n'est pas l'identité stigmatisante de chômeur mais une identité commune et positive (en l'occurrence celle d'« adulte ») permet de lutter contre la menace individuelle que constitue une identité sociale stigmatisée.

4.1.1. DES IDENTITÉS SOCIALES POSSIBLES

L'appartenance à un groupe est un élément essentiel pour le bien-être des individus, parce qu'il est source de valorisation sociale et/ou d'interactions sociales satisfaisantes. Mais quels sont les groupes sociaux accessibles aux participants de la recherche, dont une caractéristique dominante est l'isolement social ? Quelle est l'identification la plus forte, et quelle est la valence, c'est-à-dire la valeur émotionnelle, de cette identité ? Dans ce cadre, quels sont les effets des dispositifs « Pour une participation citoyenne » ?

Le public se caractérisant par des statuts relativement différents, et afin d'ouvrir l'analyse à la diversité des identités sociales des participants, nous avons sélectionné 10 groupes d'appartenance potentiels, sur base de discussions menées avec les responsables des activités. Cinq des groupes d'appartenance étaient a priori socialement stigmatisés (par exemple, le groupe des « Minimexés¹ »), les cinq autres étant a priori socialement valorisés (par exemple, le groupe des « Travailleurs »)⁶³.

Lors du recueil des données, les participants de la recherche (usagers et non-usagers) devaient évaluer, sur une échelle à 7 degrés (de « pas du tout » à « tout à fait »), la mesure dans laquelle ils s'identifiaient à chacun des groupes sociaux présentés.

Une analyse factorielle a permis de regrouper les dix identités proposées en quatre facteurs significatifs, présentés ci-dessous ; les identités constituant les différents facteurs sont également mentionnées.

⁶⁰ Schmitt, M.T., & Branscombe, N.R. (2002). *The meaning and consequences of perceived discrimination in disadvantaged and privileged social groups. European Review of Social Psychology, 12*, 167-199.

⁶¹ Herman, G., & van Ypersele, D. (2001). *Activité, santé mentale et mobilité professionnelle*. In Liénard, G. (Ed.), *L'insertion : défi pour l'analyse, enjeu pour l'action* (pp. 141-157). Sprimont : Mardaga.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ La valorisation sociale a priori des identités repose sur les données d'autres recherches menées au Cerisis et d'un pré-test réalisé dans le cadre de cette recherche.

- » *Facteur 'Minimexé'* : identités de 'minimexé', 'dépendant du CPAS' et 'immigré'
- » *Facteur 'Chômeur'* : identité de 'chômeur'
- » *Facteur 'Stagiaire'* : identités de 'stagiaire' et 'personne en formation'
- » *Facteur 'Citoyen'* : identités de 'citoyen', 'actif' et 'travailleur'

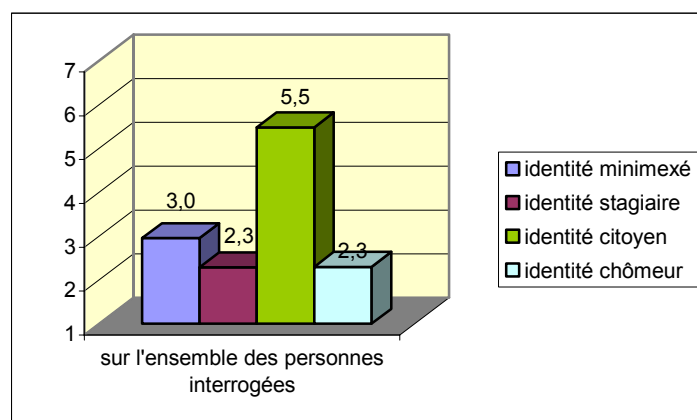
Le premier groupe (« Minimexé ») rassemble les appartenances que l'on peut qualifier a priori de négatives car elles renvoient à un statut social stigmatisé sur base soit du statut de bénéficiaire de l'aide sociale soit de celui d'immigré ; l'identité de « chômeur », bien qu'elle soit également source de stigmatisation, se démarque des trois autres. L'identité de « stagiaire » est quant à elle a priori positive et place l'individu dans une perspective de formation, d'apprentissage. Quant l'identité de « citoyen », elle est également a priori positive et s'articule autour de la reconnaissance sociale de la personne.

4.1.2. LES IDENTITÉS SOCIALES RECONNUES

Quelles sont les identités effectivement acceptées ou rejetées par les participants de la recherche, en fonction notamment de leur participation à un dispositif de « Participation citoyenne » ?

Le graphique 1 présente les niveaux d'identification pour chacune des dimensions mises à jour par l'analyse factorielle, le niveau d'identification correspondant au degré d'acceptation de l'identité sociale considérée ; plus le niveau moyen est élevé, plus l'identification est forte. Les barres représentent l'évaluation moyenne de l'ensemble des participants, sans différenciation des usagers et des non-usagers.

GRAPHIQUE 1. LES IDENTITÉS SOCIALES ACCEPTÉES ET REFUSÉES



Sur le plan descriptif, il apparaît que l'identification la plus forte se fait sur base de la dimension de « Citoyen », par le biais du sentiment d'appartenance au groupe des « travailleurs », des « individus actifs » et/ou des « citoyens » ; cette identité sociale est par ailleurs vécue positivement par les individus. Par contre, l'identité de « Minimexé » (minimexé, immigré, dépendant), comme celle de chômeur, sont évaluées négativement par les participants, et rejetées par ceux-ci (le niveau d'identification est faible). De manière surprenante, l'identité de « stagiaire », que nous pensions positive, n'est pas non plus acceptée par les participants, qui l'évaluent de manière négative. Elle semble d'ailleurs particulièrement négative pour les usagers des activités, qui l'associent à celle, négative, de « minimexé » tandis que les non-usagers l'associent à l'identité positive de « citoyen ».

Qu'en est-il de l'action des dispositifs d'insertion sociale sur le plan des identités sociales : observe-t-on une diminution du sentiment d'appartenance au groupe stigmatisé des « minimexés », au profit d'une identification positive ? La réponse est

partiellement positive, dans la mesure où la participation à un dispositif d'insertion sociale s'accompagne d'un rejet encore plus marqué de l'identité de « minimexé, dépendant, immigré ». Par contre, l'éloignement de cette identité stigmatisée ne semble pas s'accompagner du renforcement spécifique de l'identité positive de « citoyen », les usagers ne montrant pas une identification plus forte sur cette dimension que les non-usagers.

4.1.3. IDENTITÉ SOCIALE ET INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE

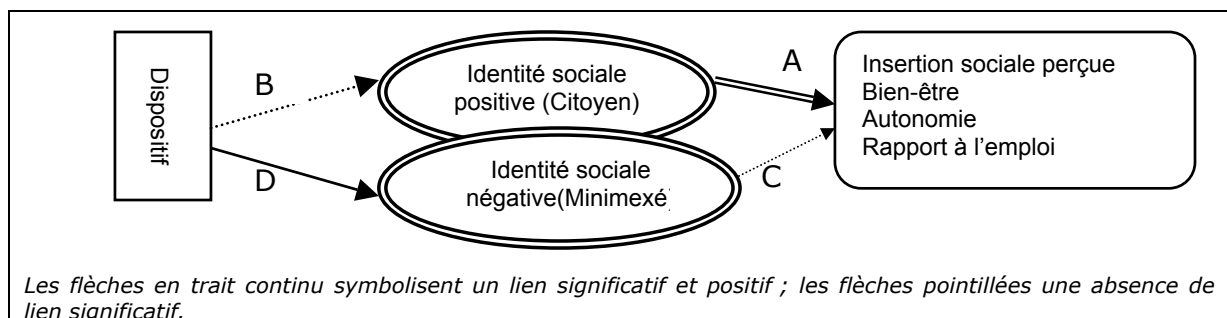
Des lignes qui précèdent, il apparaît que les dispositifs d'insertion sociale permettent à leurs usagers de se distancier significativement de l'identité stigmatisée de « minimexé » et que, de manière générale, l'identification la plus forte se fait sur une base positive, par le biais de l'identité de « citoyen ». Quel rôle ces processus identitaires peuvent-ils avoir dans l'insertion multidimensionnelle du public considéré ?

Les analyses révèlent que l'identification aux catégories stigmatisantes de « minimexé » ou « chômeur » n'affecte pas significativement le bien-être. Ce résultat contredit donc de nombreux travaux menés sur les groupes stigmatisés dans la mesure où le lien négatif entre identification à un groupe stigmatisé et santé mentale n'est pas mis en évidence. Une explication possible tient aux stratégies de protection de soi : des recherches récentes montrent en effet que les individus stigmatisés peuvent mettre en place des stratégies de défense, par exemple en dévaluant l'importance ou la réalité de cette appartenance sociale négative; ces stratégies de déni leur permettraient de préserver leur bien-être⁶⁴. Il est possible que de telles stratégies de déni aient été à l'œuvre chez les participants de la recherche, de manière à diminuer l'impact d'une appartenance identitaire négative.

Ce qui apparaît, par contre, c'est le rôle significatif de l'identité positive dans le processus d'insertion multidimensionnelle. En effet, l'identification à un groupe socialement valorisé (celui des citoyens, travailleurs et actifs) est positivement lié au sentiment d'inclusion sociale, au développement du bien-être et à l'autonomie ainsi qu'à l'ouverture à la sphère de l'emploi, et ce tant pour les usagers que pour les non-usagers des dispositifs de « Participation citoyenne ».

En définitive, en ce qui concerne le rôle des processus identitaires, on s'aperçoit d'une part que l'identité positive joue un rôle significatif dans la remobilisation sociale et professionnelle de l'individu (lien A dans la Figure 2) mais que, d'autre part, le dispositif d'insertion sociale n'intervient pas de manière spécifique dans cette identification positive (lien B). Par contre, bien que le rôle négatif de l'identité stigmatisée de minimexé n'ait pas été établi dans l'insertion multidimensionnelle des individus (lien C), l'impact des dispositifs d'insertion sociale est sur ce plan significatif (lien D), dans la mesure où ils réduisent le sentiment d'appartenance au groupe dévalorisé des minimexés.

FIGURE 2. DISPOSITIF D'INSERTION SOCIALE, IDENTITÉS ET INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE



⁶⁴ Crocker, J., & Major, B. (1989). Social stigma and self-esteem: The self-protective properties of stigma. *Psychological Review*, 96, 608-630.

4.2. LE SOUTIEN SOCIAL

Les réseaux sociaux reflètent la taille et la structure du système relationnel d'une personne; leur mesure reflète donc le degré d'intégration sociale de l'individu, c'est-à-dire l'étendue de son appartenance à différents groupes et l'emploi réel qu'il fait de ses appartenances sociales⁶⁵. Toutefois, avoir un réseau social ne signifie pas pour autant que ses membres constituent des éléments actifs et utiles pour l'individu. En effet, le réseau social est une condition nécessaire mais non suffisante à l'existence d'interactions sociales satisfaisantes. Or, la perception de relations sociales positives, s'exprimant notamment par du soutien social, est une variable importante pour le bien-être et l'adaptation psychologique des personnes⁶⁶.

Le soutien social peut être défini comme la partie du réseau social de l'individu qui est perçue par celui-ci comme offrant une aide affective (de l'estime, de la confiance), informative (des conseils), instrumentale (aide matérielle) et évaluative (un feedback, un renforcement positif). Pour que le soutien social ait un effet positif, il faut qu'il soit perçu comme pertinent, c'est-à-dire que sa source (celui qui offre son soutien) présente un haut degré d'intimité et de similarité sociale avec la cible (celui qui reçoit le soutien) et/ou d'expertise dans le domaine⁶⁷. A priori, le groupe constitué dans les activités d'insertion sociale devrait présenter une pertinence certaine, dans la mesure où deux types de sources essentiels y sont représentés, à savoir des pairs (les autres usagers) et des experts (les formateurs). Effectivement, une étude réalisée en France met en évidence l'importance des projets collectifs dans la construction sociale de bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'intégration), ces projets réalisés en groupe permettant notamment le développement du soutien social nécessaire à la remobilisation des individus⁶⁸.

Toutefois, le soutien social peut également avoir des effets pervers lorsqu'il prend la forme d'un maternage (« faire à la place de » plutôt que d'un compagnonage (« aider à faire »). Certaines études montrent en effet qu'une aide perçue comme trop importante et omniprésente peut être vécue comme menaçante en ce qu'elle implique des relations d'infériorité-supériorité entre le donneur et le receveur de l'aide ; cette forme de soutien social entre dès lors en conflit avec les valeurs de confiance en soi et d'indépendance et interfère avec le bien-être de la personne⁶⁹.

Qu'en est-il, en définitive, des dispositifs de « Participation citoyenne » ? Le risque de placer l'utilisateur dans une relation de maternage, par rapport notamment au formateur, n'est a priori pas à exclure, les usagers étant dans une relation de dépendance plus ou moins fortes vis-à-vis du CPAS et des travailleurs sociaux.

Outre la question de l'existence d'un soutien social au sein des dispositifs de « Participation citoyenne » et des effets, positifs ou négatifs, de celui-ci, nous poserons la question de la remobilisation du réseau social, hors dispositif, de la personne. En effet, si les interactions sociales utiles (le soutien social) sont strictement liées au dispositif, alors le bénéfice devient nul lorsque la personne sort du dispositif. Par contre, si la

⁶⁵ Guimond (1994). *Ibidem*.

⁶⁶ Laireiter, A-R, Baumann, U., Perkonigg, A., & Himmelbauer, S. (1997). *Social support resources in interpersonal relationships (social networks) during stressful life conditions : Results from two pilot studies*. *Revue Européenne de psychologie Appliquée*, 47, 123-128.

⁶⁷ Stroebe, W., & Stroebe, M. (1996). *The social psychology of social support*. In E.T. Higgins et A.W. Kruglanski (Eds.), *Social psychology : Handbook of basic principles* (pp 597-624). New York : The Guilford Press.

⁶⁸ Lambourg, S. (2001). *Impulser, soutenir, accompagner des projets avec des personnes bénéficiaires du RMI pour développer des solidarités, mémoire de l'Ecole Nationale de Santé Publique ARAFDES-Lyon*

⁶⁹ Peeters, M.C.W., Buunk, B.P., & Schaufeli, W.B. (1995). *Social interactions and feelings on inferiority among correctional officers : A Daily Events-Recording Approach*. *Journal of Applied Psychology*, 25(22), 1073-1089.

participation permet de mobiliser d'autres sources de soutien, alors les bénéficiaires peuvent perdurer dans le temps, même lorsque la personne arrête l'activité.

4.2.1. LES SOURCES DE SOUTIEN SOCIAL

Dans cette recherche, nous appréhendons la dimension d'interactions sociales par le biais du soutien social que les usagers pensent pouvoir recevoir en cas de besoin de la part du formateur/animateur et de la part des autres usagers. Nous tiendrons aussi compte du soutien social de l'entourage, en étendant la mesure à d'autres sources potentielles de soutien social (relations de proximité comme les voisins, les commerçants, etc.).

Sur le plan méthodologique, les participants de la recherche devaient évaluer, sur une échelle à 7 degrés (de « pas du tout » à « tout à fait ») la mesure dans laquelle ils pensaient pouvoir compter sur différentes personnes de leur entourage. Celui-ci est appréhendé sur le plan du dispositif et en dehors de celui-ci. Pour le réseau social personnel du participant (son réseau social « hors dispositif »), les sources ont été regroupées par analyse factorielle ; elles peuvent être classées selon le degré de proximité par rapport à l'individu.

Le soutien social au sein du dispositif :

- *Le formateur*
- *Les autres membres du groupe*

Le soutien social en dehors du dispositif :

- *Le soutien social 'familial'* c'est-à-dire les parents, les enfants et le conjoint.
- *Le soutien social 'proximal'* rassemble les sources que les personnes rencontrent le plus souvent dans leur quotidien ; il s'agit des amis, des voisins et des gens du quartier.
- *Le soutien social 'distal'* regroupe des sources à qui la personne doit faire appel de temps à autre : le médecin, l'avocat, la police, le propriétaire du logement, le comité de quartier, l'instituteur des enfants et, de manière générale, la société.
- *Le soutien social 'institutionnel'* touche des sources qui gravitent autour du CPAS : l'assistant social, les autres minimexés (hors membres du groupe), les travailleurs du CPAS en général et l'administration.

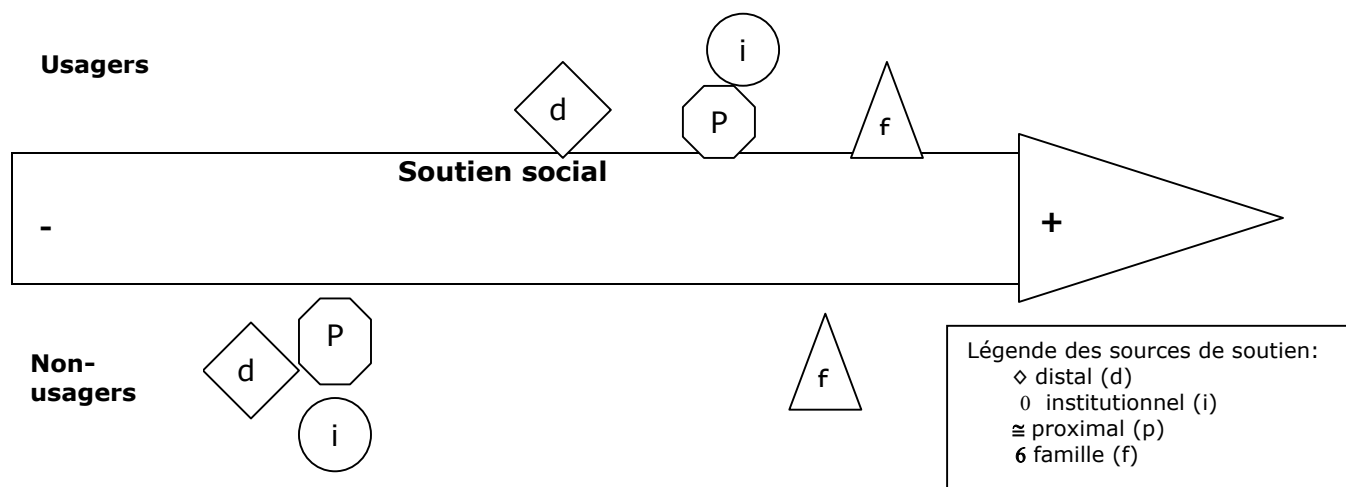
Quelles sont les sources effectives de soutien social ?

En ce qui concerne le soutien social perçu au sein du dispositif, les usagers ont le sentiment d'un soutien social réel de la part du formateur et d'un soutien plus faible de la part des autres membres du groupe.

Sur le plan du réseau personnel de l'individu, toutes sources de soutien confondues, les usagers perçoivent globalement plus de soutien social que les non-usagers⁷⁰. L'analyse du soutien social perçu selon les différentes sources apporte des éléments d'information complémentaires. Pour mieux visualiser les choses, nous avons placé les quatre sources de soutien hors dispositif sur un axe progressif, le degré de soutien social perçu augmentant progressivement de gauche à droite (Figure 3). Chaque source est située sur l'axe en fonction du niveau de soutien social qu'elle semble apporter, au-dessus de l'axe pour les usagers et en-dessous de l'axe pour les non-usagers.

⁷⁰ $p < .001$

FIGURE 3. LE SOUTIEN SOCIAL DU RÉSEAU PERSONNEL



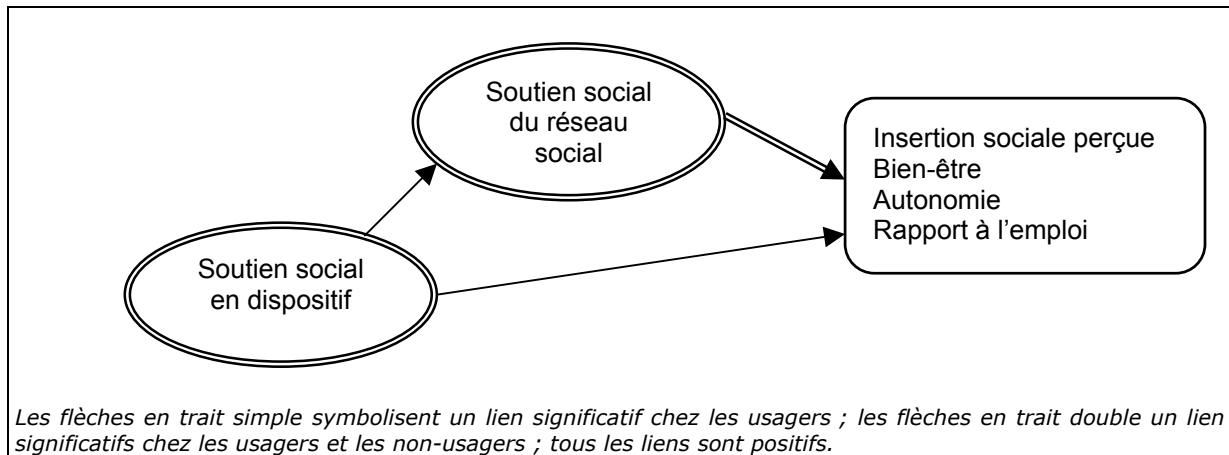
Tant pour les usagers que pour les non-usagers, la sphère familiale « nucléaire » (conjoint, enfants et/ou parents) est celle qui apporte le plus de soutien social; le critère d'intimité et de similitude sociale entre la source et la cible exerce en effet ici pleinement ses effets. Là où la participation à un dispositif de « Participation citoyenne » semble avoir apporté un bénéfice particulier aux individus, c'est sur la mobilisation du réseau élargi, par le biais des sources proximales (par exemple, les voisins, les amis) et institutionnelles (les travailleurs sociaux, par exemple). Il apparaît en effet que les usagers ont étendu leur réseau social « utile », dans la mesure où ils perçoivent un soutien social significativement plus important de la part de leur entourage (hors noyau familial donc) mais également des travailleurs sociaux du CPAS dans leur ensemble (donc également ceux qui ne sont pas directement liés à l'activité « Pour une participation citoyenne »). Pour les non-usagers par contre, les personnes qui sortent du noyau familial apparaissent très peu présentes sur le plan du soutien social. En d'autres termes, il semble que les usagers, au contraire des non-usagers, aient diversifié les sources effectives de soutien social.

Aucune différence significative selon le type de dispositif n'est observée, que ce soit pour le soutien perçu dans le dispositif ou dans le réseau personnel. Le critère de similitude semble donc non pertinent sur ce plan, les groupes plus homogènes, en termes de profil des usagers, n'entraînant pas un soutien social perçu plus fort que les groupes hétérogènes.

4.2.2. LE SOUTIEN SOCIAL, SOURCE D'INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE ?

L'analyse des liens entre le soutien social et l'insertion multidimensionnelle des participants de la recherche souligne l'importance de la remobilisation d'un réseau social utile. En effet, tant pour les non-usagers que pour les usagers, le fait de bénéficier, au sein de son propre réseau social, d'un soutien social perçu comme bien présent renforce le développement social et personnel de l'individu, ainsi que son attrait pour le monde de l'emploi. Le lien entre le soutien perçu au sein du réseau social personnel et les indices de l'insertion multidimensionnelle est représenté dans le Figure 4 (lien A).

FIGURE 4. SOUTIEN SOCIAL ET INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE



En ce qui concerne le soutien social perçu au sein du dispositif, il contribue doublement à l'insertion multidimensionnelle, dans la mesure où d'une part, il intervient directement dans le développement de l'insertion de l'utilisateur (lien B) mais aussi, d'autre part, où il intervient indirectement par l'effet d'entraînement sur le réseau social personnel de l'utilisateur (lien C). En d'autres termes, plus l'utilisateur se sent soutenu au sein du dispositif, plus il se sent soutenu en dehors du dispositif, et plus forts sont les indices de son insertion multidimensionnelle.

Par ailleurs, il est possible que les dispositifs d'insertion sociale aient également permis le développement d'une autre forme de soutien social, à savoir le soutien social non pas « reçu » mais le soutien social « donné ». En effet, procurer de l'aide à autrui peut constituer un comportement qui renforce les perceptions de valeur personnelle⁷¹. Même si cette forme de soutien n'a pas été mesurée directement auprès des utilisateurs, l'analyse des entretiens nous laisse penser que certains dispositifs favorisent le soutien donné. Ainsi, plusieurs des dispositifs de l'opération permettent aux participants 'd'aider' les plus démunis, par exemple en confectionnant des colis repas ou encore en proposant un atelier de repassage, etc.

4.3. EN CONCLUSION

Des analyses présentées plus avant, on peut retirer certains éléments-clefs, concernant les processus d'action des dispositifs d'insertion sociale.

Tout d'abord, l'aspect collectif des activités, sous-tendant la présence d'un « groupe social » effectif, se révèle une dimension essentielle permettant le déploiement des conditions d'un soutien social utile et positif, non seulement au sein du dispositif mais également en dehors, et contribuant par là au développement social, personnel et professionnel de l'utilisateur.

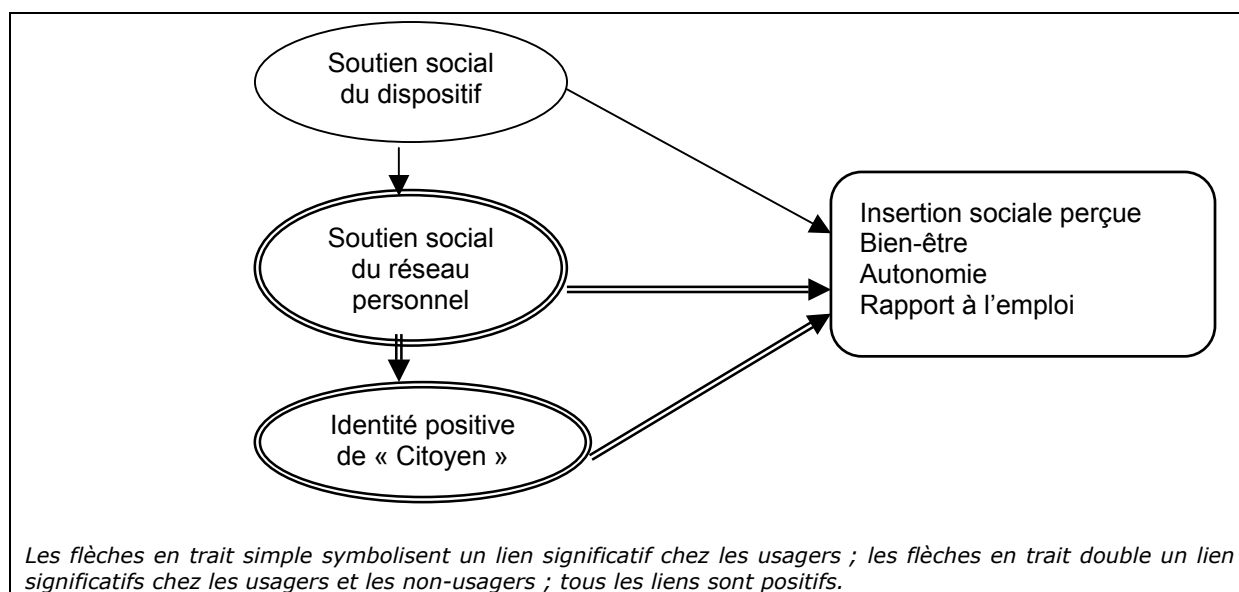
Ensuite, il apparaît que le fait de s'identifier à un groupe socialement valorisé, à savoir dans le cas présent celui des « citoyens », favorise également l'insertion multidimensionnelle; cependant, les dispositifs de « Participation citoyenne » ne semblent pas, à première vue, agir de manière spécifique sur ce plan.

⁷¹ Zech, E. (1999). *Les modérateurs psychosociaux: Le support social (pp.45-54)*. Dans E. Zech, *Psychologie et psychosociologie de la santé*. Note de cours, Université Catholique de Lille, France.

L'intégration des deux processus permet toutefois de mettre au jour un processus supplémentaire, « en deux temps » : il apparaît en effet que le fait de se sentir soutenu au sein de son entourage renforce l'identité positive de citoyen. Or, le soutien perçu au sein de l'entourage est lui-même significativement lié au soutien perçu au sein du dispositif. Dès lors, on peut conclure que les dispositifs peuvent agir positivement sur l'identification des individus à un groupe d'appartenance socialement valorisé en favorisant le développement d'interactions sociales soutenantes au sein du groupe ; ce faisant, ils peuvent contribuer significativement au développement de leurs usagers sur les plans social et professionnel.

Les relations significatives entre le soutien social, l'identité sociale positive et l'insertion multidimensionnelle sont représentées dans la Figure 5.

FIGURE 5. SOUTIEN SOCIAL, IDENTITÉ SOCIALE ET INSERTION MULTIDIMENSIONNELLE



CONCLUSION

Dans le cadre de l'évaluation de l'opération « Pour une participation citoyenne » mise en œuvre par certains CPAS de la Région wallonne afin de lutter contre l'exclusion sociale, le Cerisis-UCL a réalisé une recherche portant d'une part sur les activités développées dans ce cadre et d'autre part sur les effets de ces mêmes activités chez les individus qui les fréquentent.

1. UNE ANALYSE EXHAUSTIVE DES ACTIVITÉS DE « PARTICIPATION CITOYENNE »

La première étape de la recherche a consisté en l'analyse de la totalité des activités de l'opération « Pour une participation citoyenne » organisées en 2001-2002, à savoir 25 activités relevant de 18 CPAS. Ces activités sont très diverses, visant pour certaines l'acquisition de compétences nouvelles, pour d'autres le développement des capacités d'expression des participants, l'organisation de temps collectifs pour les personnes les plus isolées, ou encore la mise sur pied de services à la collectivité.

Sur base des entretiens menés avec d'une part le responsable institutionnel, c'est-à-dire la personne chargée de la gestion du dossier au sein du CPAS, et d'autre part le responsable opérationnel, c'est-à-dire la personne qui organise, sur le terrain, l'activité de « Participation citoyenne », l'analyse organisationnelle des activités a mis en évidence tant certaines différences significatives entre les activités que des dimensions communes et centrales des pratiques.

Parmi les dimensions communes, on relèvera notamment la pédagogie « incitative », le formateur partant du vécu des personnes pour construire, avec elles, les projets du groupe ; de même, l'action du formateur est marquée par un système de valeurs visant la promotion de la dignité de tout être humain. L'action des formateurs est multiple et intègre des capacités de gestion relationnelle, de dynamique de groupe, de gestion des relations avec différents partenaires de l'institution, d'auto-évaluation, ...

Les différences significatives entre les activités concernent avant tout le public qui y participe ainsi que les objectifs visés en premier lieu par les formateurs. Le mode de recrutement constitue également une dimension discriminante, ainsi que la taille de la commune. Sur base de ces dimensions, une typologie en quatre types a été élaborée, le nom de chacun des types exprimant ses caractéristiques principales : Type 1 « Public spécifique recherchant le développement personnel », Type 2 « Publics diversifiés recherchant la communauté », Type 3 « Sans emploi, participation délibérée », Type 4 « Dynamique personnelle ».

L'influence éventuelle de ces différences a été examinée lors de l'analyse des effets de la participation à une activité de « Participation citoyenne ». Il apparaît que, effectivement, le type des activités peut jouer un rôle significatif ; celui-ci est toutefois limité à certaines variables. Ce qui ressort surtout de l'ensemble des analyses, c'est le fait que, plus que le type de l'activité suivie, c'est le fait de participer à une activité de « Participation citoyenne » qui importe.

2. APPRÉHENDER LES EFFETS : DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

Dans le deuxième volet de la recherche, pour mettre au jour les effets de la participation à une activité de « Participation citoyenne », nous avons comparé les données d'individus qui participent effectivement à l'une des activités avec celles d'individus qui n'y participent en aucune manière mais qui présentent un profil sociodémographique le plus proche possible. En effet, pour que la comparaison soit valable, il faut que le groupe des usagers et celui des non-usagers soient les plus semblables possible pour éviter autant que faire se peut que les effets éventuellement mis au jour ne soient en réalité dus à des caractéristiques individuelles distinctives plutôt qu'à l'action des dispositifs eux-mêmes. Nous avons vu que globalement, les deux groupes sont comparables, sauf en ce qui concerne la situation familiale (les usagers sont moins isolés). Toutefois, les analyses statistiques ont révélé que les caractéristiques sociodémographiques des uns et des autres ne sont pas de nature à expliquer, dans une mesure significative, les différences observées sur le plan de l'insertion multidimensionnelle des deux groupes.

Par ailleurs, il apparaît également que l'échantillon des participants de la recherche, hormis en ce qui concerne leur situation familiale, légèrement plus favorable, ne se différencie pas de la population totale qui participe aux activités de « Participation citoyenne » ; la recherche porte donc sur des individus qui sont représentatifs du public qui est effectivement concerné par l'opération « Pour une participation citoyenne ».

Sur le plan de l'analyse des effets, les résultats sont le plus souvent très significatifs. Cela ne signifie pas que les différences mises au jour entre usagers et non-usagers sont de type « on-off » (les uns seraient très bien insérés et les autres pas du

tout), ces différences s'exprimant plutôt en termes de nuances. La haute significativité des résultats signifie, par contre, que les différences observées n'ont qu'une chance infime, dans certains cas presque nulle, d'être dues au hasard mais qu'elles peuvent au contraire être attribuées à la variable indépendante, à savoir dans le cas présent la participation versus la non-participation à un dispositif de « Participation citoyenne ». De plus, les effets mis au jour présentent une grande cohérence, tant par rapport aux autres recherches dans ce domaine que par rapport à l'hypothèse d'une insertion multidimensionnelle.

3. DES EFFETS MULTIDIMENSIONNELS

Mais quels sont ces effets ? Dès l'abord, bien que l'objectif premier des activités de « Participation citoyenne » soit la resocialisation de leur public, notre choix a porté sur une approche multidimensionnelle du processus d'insertion. En effet, différentes études scientifiques, menées notamment au Cerisis, attestent que l'insertion ne peut être pertinemment abordée sur une seule dimension mais que, au contraire, les aspects d'insertion sociale, d'insertion professionnelle et de développement personnel sont étroitement liés. En outre, notre analyse a pris comme point d'entrée non pas l'évaluation externe d'un « état d'insertion » mais bien le jugement que porte l'individu concerné sur sa propre insertion.

Lorsque l'on compare les usagers aux non-usagers des dispositifs, on s'aperçoit que les premiers se sentent socialement moins isolés que les seconds. Il semble donc que la participation à un dispositif qui vise explicitement et essentiellement la (re)création d'une insertion sociale minimale entraîne effectivement un renforcement du lien social, l'utilisateur se sentant socialement mieux accepté et reconnu. Le dispositif permettrait ainsi de pallier l'absence, chez certains, d'un réseau social personnel : les usagers qui vivent seuls, hors de toute structure familiale ou amicale, ont en effet un sentiment d'insertion sociale comparable à celui des usagers non isolés, au contraire des non-usagers, chez qui l'isolement quotidien s'accompagne d'un sentiment de solitude, d'exclusion sociale, plus marqué.

Le renforcement du lien social observé chez les usagers des dispositifs s'accompagne également d'un certain développement personnel et professionnel. En effet, comparés aux non-usagers, les usagers semblent bénéficier d'un mieux-être, qui s'exprime par une atténuation des symptômes dépressifs. De même, lorsqu'on les interroge sur leur capacité à faire face à certaines contraintes de la vie quotidienne, telles la gestion administrative et budgétaire, les usagers se sentent plus autonomes. En outre, les usagers ont développé un sentiment de citoyenneté supérieur, dans la mesure où ils pensent que les instances publiques (communes, CPAS, etc.) seront plus ouvertes à l'action collective de groupes de pairs.

Par ailleurs, l'insertion dans un dispositif de « Participation citoyenne », que l'on pourrait qualifier de « compensatoire » en ce qu'elle semble favoriser l'insertion sociale et le développement personnel, n'induit pas un retrait de l'utilisateur de la sphère professionnelle : au contraire, il apparaît que les individus qui fréquentent un dispositif de « Participation citoyenne » sont également ceux qui montrent l'attitude la plus positive par rapport à l'emploi, celle-ci se traduisant notamment par le fait qu'ils envisagent plus volontiers de mettre en œuvre une palette de démarches de recherche d'emploi.

En outre, les dimensions sociale, personnelle et professionnelle sont interdépendantes (elles sont fortement corrélées), la dimension sociale de l'insertion jouant toutefois dans ce cadre un rôle majeur, dans la mesure où les corrélations les plus fortes concernent systématiquement le sentiment d'insertion sociale.

Un résultat inattendu renvoie au fait que le type du dispositif fréquenté entraîne des différences limitées entre les usagers. Les seules différences mises au jour concernent en effet le sentiment d'insertion sociale et le bien-être, en faveur dans les deux cas des activités regroupées au sein du type 2 (nommés « Publics diversifiés recherchant la communauté »). En d'autres termes, ce sont les usagers du type 2, c'est-à-dire les individus qui participent à des activités largement ouvertes sur le vie sociale (activités de quartier, activités de service, etc.), qui présentent les scores les plus élevés en ce qui concerne l'insertion sociale perçue ainsi que le bien-être. Les autres variables analysées tant sur le plan des effets de la participation que sur celui des processus psychosociaux sous-jacents se sont par contre révélées insensibles au type du dispositif.

4. L'IMPORTANCE DU SOUTIEN SOCIAL ET D'UNE IDENTITÉ SOCIALE POSITIVE

Des lignes qui ont précédé, on peut conclure que, plus que les caractéristiques de l'activité, ce soit le fait de participer à un dispositif de « Participation citoyenne » qui importe dans les différences mises au jour entre usagers et non-usagers. Ce résultat est intéressant dans la mesure où il renforce l'intérêt d'étudier les dimensions communes à l'ensemble des activités qui sont susceptibles d'avoir joué un rôle significatif dans la remobilisation des usagers. En effet, analyser les processus sous-jacents devrait permettre d'appréhender ce qui, dans les pratiques, se révèle avoir un effet significatif et éventuellement, sur cette base, de formuler des hypothèses similaires pour d'autres dispositifs comparables. Dans le cadre de cette recherche, en intégrant tant les connaissances scientifiques en la matière que les entretiens menés avec les responsables des activités, les dimensions de soutien social et de reconnaissance sociale ont été au centre de l'analyse.

Les résultats de la recherche révèlent que les dispositifs de « Participation citoyenne » permettent de réduire l'identification au groupe stigmatisé des « minimisés, dépendants et/ou immigrés ». Ce résultat est loin d'être anodin, lorsque l'on connaît l'impact majeur, et négatif, d'une identité sociale stigmatisée sur les possibilités de changement chez les personnes concernées. Par ailleurs, nous avons observé que, pour l'ensemble des participants de la recherche, l'identité sociale positive de « Citoyen, travailleur et/ou actif » est la plus revendiquée (les individus s'identifient fortement sur cette dimension et évaluent positivement cette appartenance sociale).

Il serait intéressant que les dispositifs de « Participation citoyenne », en plus de diminuer l'identification négative, renforce l'identification positive. En effet, celle-ci semble jouer un rôle significatif et positif dans le potentiel social, personnel et professionnel des individus : plus l'individu se donne une identité sociale valorisée (celle de « citoyen, actif et/ou travailleur »), meilleurs sont en effet ses indices d'insertion multidimensionnelle.

Une voie possible, dans cet objectif, serait de renforcer, au sein des activités, le soutien social, à savoir la perception par l'individu d'interactions sociales positives et potentiellement utiles, en termes d'aide pragmatique, affective, etc. Il apparaît en effet que plus les usagers se sentent soutenus au sein du dispositif, tant par les autres usagers que par le formateur, plus leur identité sociale est positive.

Outre son rôle potentiel dans l'identité sociale des individus, le soutien social est un élément-clé dans leur développement multidimensionnel : plus l'utilisateur perçoit du soutien social pendant ses activités, plus sont alors positifs les indices de son développement social, personnel et professionnel. En outre, et ce résultat est particulièrement intéressant, on observe un effet d'entraînement du réseau social personnel (hors dispositif) de l'utilisateur, dans la mesure où plus le dispositif permet du soutien social en son sein, plus l'utilisateur dit en bénéficier également en dehors. Ceci est

d'autant plus important que le soutien social dont l'individu bénéficie dans son propre entourage (et qui est donc moins marqué chez les non-usagers) se révèle être également un élément significatif de l'insertion multidimensionnelle.

En synthèse, la recherche conclut à l'existence d'effets positifs et significatifs, sur le plan de la remobilisation sociale, personnelle et professionnelle de l'individu, de la participation à un dispositif de « Participation citoyenne ». L'accent mis sur l'aspect collectif des activités, qui s'exprime notamment par du soutien social, ainsi que sur la reconnaissance sociale des usagers, qui entraîne une moindre identification sur une base stigmatisante, semble à cet égard un élément essentiel.

5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS : LIMITES ET PERSPECTIVES

Comme toute analyse, cette recherche présente différentes limites, qui doivent nous inciter à la prudence quant à l'interprétation de ses résultats. La première tient au fait que, travaillant sur le terrain avec des populations réelles, nous sommes dans un cadre d'analyse corrélatif où l'interprétation des liens entre les variables, en termes de causalité, ne peut, au sens strict, être faite. Toutefois, les recherches en psychologie sociale fournissent de nombreux arguments qui permettent de penser que certaines variables sont dominantes sur le plan explicatif. Le soutien social et l'identité sociale ont ainsi été identifiés comme « processus mobilisateurs » de l'insertion multidimensionnelle et non l'inverse (même si, très probablement, les relations sont circulaires et les effets cumulatifs).

De même, comparant des échantillons déjà construits au départ (les usagers étaient déjà usagers, et les non-usagers étaient non-usagers), nous ne contrôlons pas les variables qui peuvent être intervenues en amont et avoir agi, par exemple, sur la décision de s'inscrire à une activité de « participation citoyenne ». L'idéal, dans un objectif d'analyse de causalité, aurait été d'utiliser un dispositif expérimental consistant en l'attribution aléatoire de bénéficiaires du CPAS soit dans le groupe des usagers, soit dans le groupe des non-usagers, de manière à annuler le rôle des variables en amont. La validité écologique d'un tel dispositif de recherche (quel serait le sens, par exemple, de forcer un individu à participer à un dispositif d'insertion sociale ?) pourrait toutefois être, à ce moment, mise en cause.

Enfin, la mise en évidence d'indices positifs sur les plans social, personnel et professionnel chez les usagers ne préjuge en aucune manière de leur maintien dans le temps. En effet, même si les activités concernées par l'opération « Pour une participation citoyenne » n'imposent pas, dans leur toute grande majorité, des limites temporelles à la participation de leurs usagers, ceux-ci peuvent, pour diverses raisons, mettre fin à celle-ci. Dès lors, quelles sont les perspectives possibles, sur le plan de la dynamique de l'individu ? Sans apporter de réponse à cette question, qui mériterait une analyse empirique, on peut faire l'hypothèse que certains effets positifs pourraient perdurer dans le temps pour autant, toutefois, que le dispositif en ait renforcé les conditions. Nous avons vu, en effet, que le soutien social offert par les autres usagers du dispositif, ainsi que par le formateur, favoriserait la mobilisation d'un réseau personnel élargi (incluant non seulement le noyau familial mais également des amis, les voisins, etc.). Or, confirmant en cela les résultats d'autres recherches, la présence d'un réseau social utile est apparue comme significativement liée à une identité positive, qui, elle-même, contribue de manière significative à une trajectoire d'insertion. Le développement des sociabilités au cours des activités de « Participation citoyenne » pourrait dès lors entraîner des effets durables, qui pourraient s'appuyer notamment sur la remobilisation du réseau social de l'usager.

Par ailleurs, étant donné le récent décret sur l'insertion sociale, voté à l'unanimité en juillet 2003 au Parlement de la Région wallonne, les actions d'insertion sociale

développées notamment par les CPAS voient leur légitimité renforcée, ainsi que leurs moyens. On peut donc espérer que les dispositifs d'aide aux personnes professionnellement et socialement exclues, s'ils sont assurés de travailler dans la durée et d'accroître leur ampleur, permettront de lutter contre la stigmatisation sociale de leur public et dès lors d'agir efficacement en faveur de leur insertion sur un plan multidimensionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Autès, M. (1999). *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- Baumeister, R.F., & Leary, M.R. (1995). The need to belong: desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation. *Psychological Bulletin*, 117(3), 497-529.
- Berger, B. (1992). *Les compagnons d'Emmaüs. Le social en acte*. Paris : Editions ouvrières.
- Boismenu, G., & Dufour P. (1997). Régulation technicienne des sans-emploi : vecteur de diffusion d'une normativité et d'une éthique sociale, in Giroux G., *La pratique sociale de l'éthique*, Canada, Bellarmin, 103-141.
- Bosc, M., Dubini, A., & Polin, V. (1997). Development and validation of a social functioning scale, the Social Adaptation Self-evaluation Scale. *European Neuropsychopharmacology*, 7, 57-70.
- Bouder, A., Cadet, J-P., & Demazière, D. (1994). *Evaluer les effets des dispositifs d'insertion pour les jeunes et les chômeurs de longue durée*, Céreq, documents de synthèse numéro 98/septembre 1994.
- CESRW, (2003). Rapport sur la situation économique et sociale de la Wallonie 2002, Liège, CESRW.
- Chatenoud, A. (2001). Le réseau de soutien social de familles accueillies en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Symposium, Association Internationale de Formation et de Recherche en Éducation Familiale (AIFREF) <http://aifref.uqam.ca> – Actes du VIIIe Congrès de l'AIFREF
- Crocker, J., & Major, B. (1989). Social stigma and self-esteem: The self-protective properties of stigma. *Psychological Review*, 96, 608-630.
- Crocker, J., Major, B., & Steele, C.M. (1998). Social stigma. In D. Gilbert, S.T. Fiske, & G. Lindzeys (Eds.), *Handbook of Social psychology* (Vol. 2, pp.504-553). Boston, MA: McGraw Hill.
- Deslauriers, J.P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, Toronto, McGraw-Hill.
- Desmette, D. (2002). *Identité sociale et apprentissage : Analyse des effets de la Menace du Stéréotype sur l'efficience cognitive des chômeurs*. Rapport de recherche Cerisis-UCL, 2002.
- Desmette, D., Bourguignon, D., & Herman, G. (2001). Menace du stéréotype et déficit cognitif : une étude des processus auto-handicapants. In Paugam-Moisy, H., Nyckees, V., et Caron-Pargue, J. (Eds.), *La cognition entre individu et société* (pp. 57-68). Paris : Hermes - Lavoisier.
- Desmette, D., & Herman, G. (1998). Conditions et effets du développement du sentiment d'efficacité personnelle au cours d'une formation qualifiante. *Les Cahiers du Cerisis*, 98/8.
- Detienne, Th. (2002). Avant-projet de décret relatif à l'insertion sociale, en première lecture au Gouvernement wallon.
- Direction Interdépartementale de l'Intégration sociale, (2001). Premier Rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne, Jambes, Ministère de la Région wallonne, Secrétariat général, 384p. (<http://mrw.wallonie.be/sg/dsg/diis/PUBLICATIONS.htm>)
- Friedberg, E. (1994). Le raisonnement stratégique comme méthode d'analyse et comme outil d'intervention, in Pavé F., *L'analyse stratégique. Autour de M. Crozier*, Paris, Seuil, Colloque de Cerisy, pp.135-160.
- Gillig, J.-M. (1999). *Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Goffman, E. (1963). *Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Guimond, S., & Tougas, F. (1994). Sentiments d'injustice et actions collectives: la privation relative. In R.Y. Bourhis & J.-P. Leyens (Eds). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Lièges, Mardaga.

- Guth, S. (1994). *L'insertion sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Herman, G., Desmette, D., & Bourguignon, D. (2003). Stigmatisation sociale et chômage. In N. Delobbe, G. Karnas, et C. Vandenberghe (Eds.). *Développement des compétences, investissement professionnel et bien-être des personnes* (Vol. 1. Evaluation et développement des compétences au travail, pp. 107-114). Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses Universitaires de Louvain. 2002.
- Herman, G., & van Ypersele, D. (1998). L'identité sociale des chômeurs: Une analyse psychosociale. *Les Cahiers du Cerisis*, 98/10.
- Herman, G., & van Ypersele, D. (1999). Les stéréotypes véhiculés par les chômeurs, CERISIS-UCL : document non-publié.
- Herman, G., & van Ypersele, D. (2001). Activité, santé mentale et mobilité professionnelle. In Liénard, G. (Ed.), *L'insertion : défi pour l'analyse, enjeu pour l'action* (pp. 141-157). Sprimont : Mardaga.
- Jacquemain, M. (2002). Analyse de la Radioscopie des services d'insertion des CPAS de Wallonie, Enquête 2001, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 57p. voir <http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>
- Jacquemain, M. (2003). Analyse de la Radioscopie des services d'insertion des CPAS de Wallonie, Enquête 2002, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 62p. voir <http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>
- Jahoda, M.A. (1982). *Employment and unemployment*. Cambridge, England : Cambridge University Press.
- Jaminon, C. (2001). Affiliation et parcours d'insertion : quels processus à l'œuvre ? Analyse longitudinale d'une population ayant transité par un dispositif d'insertion, *Les cahiers du Cerisis*, 2001/14.
- Jaminon C., & van Ypersele, D. (2001). Parcours d'insertion et trajectoires individuelles. In G.Liénard (Ed.) « *Insertion : enjeu pour l'analyse, défi pour l'action* ». Liège, Mardaga.
- Karau, S.J., & Williams, K.D. (1997). The effects of group cohesiveness on social loafing and social compensation. *Group Dynamics*, 1, 156-168.
- Karsz, S., Autès M., Castel R., Roche R., & Sassier, M. (2000). *L'exclusion, définir pour en finir*. Paris :Dunod
- Lambourg, S. (2001). *Impulser, soutenir, accompagner des projets avec des personnes bénéficiaires du RMI pour développer des solidarités*, mémoire de l'Ecole Nationale de Santé Publique ARAFDES-Lyon.
- Laireiter, A-R, Baumann, U., Perkonigg, A., & Himmelbauer, S. (1997). Social support resources in interpersonal relationships (social networks) during stressful life conditions : Results from two pilot studies. *Revue Européenne de psychologie Appliquée*, 47, 123-128.
- Landry, C., (1994). « Conclusion générale et proposition d'un cadre d'analyse du partenariat », in Landry C., Serre F.,(sous la direction de), 1994, *Ecole et Entreprise. Vers quel partenariat ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 242-250.
- Landry, C. (1994). « Emergence et développement du partenariat en Amérique du nord », in Landry C., Serre F.,(sous la direction de), 1994, *Ecole et Entreprise. Vers quel partenariat ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 7-27.
- Landry, C., & Serre, F. (1994). *Ecole et Entreprise. Vers quel partenariat ?*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Lemaigre, Th. (2001). Par-delà le vrai faux lifting, des aveux d'impuissance, in *la Revue Nouvelle*, 11(114), 18-29.
- Lemaigre, Th. (2002). Réforme du Minimex. Et si on avait trop vite banalisé l'insertion , *La Revue Nouvelle*, 115, p.16-26.
- Lemaître, S., & Jacquemain, M. (2003). Les politiques d'insertion des CPAS wallons, Volet qualitatif, Liège, Université de Liège, Département de Sciences Sociales, recherche réalisée pour le compte de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, 81p. voir <http://www.uvcw.be/cpas/insertion/documents/index.htm>

- Lesne, M. (1984). *Lire les pratiques de formations*, Ediling.
- Liénard, G. (2001). « L'ambivalence des politiques d'insertion », in Liénard G., (ed), *L'insertion : défi pour l'analyse, enjeu pour l'action*, Liège, Mardaga, pp.181-212.
- Loi organique de 1976 sur les CPAS coordonnée au 31/12/2002.
- Matagne, G. (2001). *De l'Etat social actif à la politique belge de l'emploi*, Bruxelles, CRISP, Courrier Hebdomadaire, 1737-1738.
- Moniteur Belge, (1997). Loi du 25 juin 1997, modifiant la loi du 11 avril 1995 visant à instituer la Charte de l'assuré social (Moniteur, 13 septembre 1997).
- Moniteur Belge, (2002). Arrêté royal portant règlement général en matière de droit à l'intégration sociale (arrêté royal du 11 juillet 2002, publié au Moniteur le 31 juillet 2002).
- Moniteur Belge, (2002). Loi concernant le droit à l'intégration sociale (loi du 26 mai 2002, publiée au Moniteur le 31 juillet 2002).
- Nizet, J., & Pichault, F. (2001). *Introduction à la théorie des organisations. Du « one best way » à la diversité organisationnelle*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Palsterman, P. (1996). Assurance chômage et pauvreté, *Revue Belge de Sécurité Sociale*, Ministère fédéral des Affaires Sociales, 38 (3), 611-638.
- Palsterman, P. (2002). Réforme du Minimex. Rupture ou continuité, *La Revue Nouvelle*, 115, 7-15.
- Parlement Wallon, (2003). Décret relatif à l'Insertion Sociale, Namur, Parchemin du 8 juillet 2003, voir www.parlement-wallon.be
- Parlement Wallon, (2003). Projet de décret relatif à l'Insertion Sociale, Namur, Document 515 (2002-2003) N°1, 79p. consulter aussi www.parlement-wallon.be
- Parlement Wallon, (2003). Projet de décret relatif à l'Insertion Sociale, Rapport présenté au nom de la Commission de l'Action sociale, du Logement et de la Santé, Namur, Document 515 (2002-2003) N°9, 31p. consulter aussi www.parlement-wallon.be
- Paugam, S. (2002). *La disqualification sociale*, Paris, PUF, Quadrige, (1^{ère} édition 1991).
- Peeters, M.C.W., Buunk, B.P., & Schaufeli, W.B. (1995). Social interactions and feelings on inferiority among correctional officers : A Daily Events-Recording Approach. *Journal of Applied Psychology*, 25(22), 1073-1089.
- Pushkar, D., Arbuckle, T., Conway, M., Chaikelson, J., & Maag, U. (1997). Everyday activity parameter and competence in older adults. *Psychology and Aging*, 12(4), 600-609.
- Schmitt, M.T., & Branscombe, N.R. (2002). The meaning and consequences of perceived discrimination in disadvantaged and privileged social groups. *European Review of Social Psychology*, 12, 167-199.
- Seligman, M. (1975), *Helplessness: on depression, development and death*, Freeman, San Francisco.
- Senett, R. (2003). *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel.
- Service des Etudes et de la Statistique, (2003). *Les chiffres-clés de la Wallonie*, N°2, novembre, Région Wallonne.
- Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale, (2003). Plan national d'inclusion sociale 2003-2005. Indicateurs, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales. voir site www.socialassistance.fgov.be
- Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale, (2003). Plan national d'inclusion sociale 2003-2005, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales, Cellule Pauvreté. voir site www.socialassistance.fgov.be
- Service Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale, (2002). Plan national d'inclusion sociale 2001-2003, Bruxelles, Ministère des Affaires sociales, Cellule Pauvreté. voir site www.socialassistance.fgov.be

Solar, C. (2001). *Le groupe en formation des adultes*, Bruxelles, De Boeck Université.

Stroebe, W., & Stroebe, M. (1996). The social psychology of social support. In E.T. Higgins et A.W. Kruglanski (Eds.), *Social psychology : Handbook of basic principles* (pp 597-624). New York : The Guilford Press.

Supiot, A. (1999). *Au-delà de l'emploi. Transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Paris, Flammarion.

Twenge, J.M., Catanese, K.R., & Baumeister, R.F. (2003). Social exclusion and the deconstructed state: Time perception, meaninglessness, lethargy, lack of emotion, and self-awareness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85 (3), 409-423.

Roques, M. (1995). *Sortir du chômage*. Mardaga : Liège.

Rotter, J. B. (1954). *Social learning and clinical psychology*. New York: Prentice-Hall.

Vala, J. (1993). Privation relative inter-groupe, identité sociale et action sociopolitique. In J-L. Beauvois & R.V. Joule (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales IV*. Delachaux et Niestlé.

Weiss, R.S. (1973). *Loneliness: the Experience of Emotional and Social Isolation*. Cambridge, Massachusetts: The MIT press.

Zech, E. (1999). Les modérateurs psychosociaux: Le support social (pp.45-54). Dans E. Zech, *Psychologie et Psychosociologie de la santé*. Note de cours, Université Catholique de Lille, France.

Rapports de recherche intermédiaires « Pour une participation citoyenne », non publiés

Dalla Valle, C., Desmette, D., Liénard, G. (2001). « Pour une participation citoyenne ». Analyse des dispositifs d'insertion sociale et citoyenne : Aspects organisationnels et processus psychosociaux. Rapport d'activité, Charleroi : CERISIS-UCL.

Dalla Valle, C., Desmette, D., Liénard, G. (2002). « Pour une participation citoyenne ». Analyse des dispositifs d'insertion sociale et citoyenne : Aspects organisationnels et processus psychosociaux. Rapport de recherche intermédiaire, Charleroi : CERISIS-UCL.

ANNEXE

CPAS PARTICIPANT À L'OPÉRATION « POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE »
ET ACTIVITÉS

Ville	Activités
Blégny	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'alphabétisation • Atelier cuisine interculturel
Braives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'activité en 2000- 2001⁷²
Braine-le-Comte	<ul style="list-style-type: none"> • Création de livres-objets • Cuisine intergénérationnelle
Chapelle-Lez-Herlaimont	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de resocialisation réalisant plusieurs activités (bricolage, exposé informatif,...) • Animations d'un restaurant social (chant, excursions,...)
Châtelet	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe « Les solidaires » réalisant plusieurs activités (bricolage, distribution colis alimentaire, rencontre sur un thème,...)
Chaufontaine	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de théâtre « Les échappés du bac à sable » • Animations du groupe de quartier « Ma cité »
Association Chapitre XII DEFITS	<ul style="list-style-type: none"> • Espace d'expression individuel • Espace d'expression collectif
Ecaussinnes	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de resocialisation réalisant plusieurs activités (visites et discussions : Forem, ...)
Farciennes	<ul style="list-style-type: none"> • « le Chalet » avec diverses activités réalisées par le groupe (repassage, vestiaire, préparation de colis alimentaire,...)
Flémalle	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe 'Solidatrix' réalisant plusieurs activités (artisanat, couture, débats,...)
Fleurus	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe réalisant plusieurs activités (sport, culture, bricolage,...)
Frameries	<ul style="list-style-type: none"> • Ludothèque et animations par le jeu
Havelange	<ul style="list-style-type: none"> • Espace d'expression (informatique, 'trouver son chemin', 'question d'argent,...)
Hotton	<ul style="list-style-type: none"> • Formations et animation globale sur le quartier par le Miroir Vagabond
La Louvière	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier théâtre et groupe « Produit brut »
Liège	<ul style="list-style-type: none"> • Maison de la citoyenneté organisant plusieurs activités sur le quartier de Ste Marguerite (alphabétisation, 'autour du livre, relaxation,...)
Association Chapitre XII P.W.F.V.	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe réalisant plusieurs activités (nature, économie sociale, brocante,...)
Soignies	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe « Les blés » réalisant plusieurs activités pour le groupe et pour le quartier • Atelier théâtre
Tournai	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier théâtre intergénérationnel • Aménagement de la ferme de Vezon

⁷² Le projet n'a pu se réaliser en 2000-2001 car la « Maison de la Solidarité » a changé de local et les travaux n'ont pu être terminés dans les temps. Les activités devraient débiter dans le courant de l'année 2002.

DÉJÀ PARUS

- NYSSSENS M. et PETRELLA F., « L'organisation des services de proximité à Charleroi : vers une économie plurielle ? », *Les cahiers du Cerisis*, 96/1, 1996.
- DELVAUX B., DURTE F., VERHOEVEN M., « Transformation du métier d'enseignant : Pratiques et représentations des intervenants », *Les cahiers du Cerisis*, 96/2, 1996. *Epuisé*
- GAUSSIN C., « Analyse multidimensionnelle du coût des entreprises de formation par le travail en Wallonie », *Les cahiers du Cerisis*, 97/3a, 1997.
- LEFEVRE C., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie. Analyse des bénéfices des entreprises de formation par le travail en Hainaut », *Les cahiers du Cerisis*, 97/3b, 1997.
- « L'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi Ecoles, élèves et trajectoires scolaires », *Les cahiers du Cerisis*, 97/4, 1997.
- JAMINON C. et HERMAN G., « Parcours d'insertion et dispositifs. Analyse des pratiques d'insertion socio-professionnelle à La Louvière », *Les cahiers du Cerisis*, 98/5, 1998.
- GILAIN B., JADOUL B., NYSSSENS M., PETRELLA F., « Les services de proximité. Quels modes d'organisation socio-économiques pour quels enjeux ? », *Les cahiers du Cerisis* 98/6, 1998.
- GILAIN B., « Les enjeux liés à l'organisation de l'aide à domicile », *Les cahiers du Cerisis*, 98/7, 1998.
- DESMETTE D., HERMAN G., « Conditions et effets du développement du Sentiment d'Efficacité Personnelle au cours d'une formation qualifiante », *Les cahiers du Cerisis*, 98/8, 1998.
- MANGEZ E., DURTE F., DELVAUX B., LIENARD G., « Les enseignants et leur métier. Construction d'un questionnaire », *Les cahiers du Cerisis*, 98/9, 1998. *Epuisé*
- HERMAN G. et VAN YPERSELE D., « L'identité sociale des chômeurs », *Les cahiers du Cerisis*, 98/10, 1998. (Recherche menée en partenariat avec la MIREC)
- « Les acteurs et leur contexte. Analyse des processus de transformation réciproque », Textes des conférences du Colloque du Cerisis, Charleroi - 25/11/98, *Les cahiers du Cerisis*, 99/11, 1999.
- MANGEZ E., DELVAUX B., DUMONT V. et DURTE F., « Les enseignants face à la transformation de leur métier. Enquête auprès des enseignants du premier degré », *Les cahiers du Cerisis*, 99/12, 1999.
- JADOUL B., « Le financement des services de proximité par les politiques actives d'emploi. Une évaluation du coût pour les pouvoirs publics », *Les cahiers du Cerisis*, 2000/13, 2000.
- JAMINON C., « Affiliation et parcours d'insertion : quels processus à l'œuvre ? Analyse longitudinale d'une population ayant transité par un dispositif d'insertion », *Les cahiers du Cerisis*, 2001/14.
- DESMETTE D., LIENARD G., « Les parcours d'insertion des chômeurs. Analyse et propositions », *Les cahiers du Cerisis*, 2001/15
- LEFEVRE C., « Qualité de vie multidimensionnelle et formation par le travail. Une étude longitudinale en Hainaut », *Les cahiers du Cerisis*, 2001/16.
- DEPREZ A., « Enseignement qualifiant et socialisation. Le cas des services sociaux et familiaux. », *Les cahiers du Cerisis*, 2001/17.
- OULHAJ L., « Le service des gardes à domicile. Une innovation sociale dans l'aide à domicile en Wallonie ? », *Les cahiers du Cerisis*, N° 18, 2004.
- DESMETTE D., « La prépension. Le moyen d'échapper à l'identité stigmatisante de « travailleur âgé », *Les cahiers du Cerisis*, N° 19, 2004.
- OULHAJ L., « Les parties prenantes de la relation de service. Illustration à partir du secteur de l'aide à domicile », *Les cahiers du Cerisis*, N° 20, 2004.
- GALAND B., NACHTERGAEL H., LECOCQ C et PHILIPPOT P., « Représentations et attitudes à l'égard des personnes sans-abri en Belgique », *Les cahiers du Cerisis*, N° 21, 2004.
- PETRELLA F., « Une analyse des structures de propriété partenariale : le cas des organisations de développement local », *Les cahiers du Cerisis*, N° 22, 2004.
- PETRELLA F., « Le partenariat : Avantages et limites dans le cas d'organisations de développement local », *Les cahiers du Cerisis*, N° 23, 2004.
- DELVAUX B., « Méthode de définition des espaces d'interdépendance entre écoles », *Les cahiers du Cerisis*, N° 24, 2005.

DESMETTE D., « Actions, publics et effets de dispositifs d'insertion sociale : analyse de l'opération « Pour une Participation Citoyenne », *Les cahiers du Cerisis*, N° 25, 2005.

Tous les cahiers sont disponibles sur commande
et téléchargeables sur le site <http://cerisis.opes.ucl.ac.be>

